

Le toupet d'Ibn Saoud

C'est vain et inutile, je le sais, de revenir sur cette funeste plaisanterie d'Ibn Saoud, le roi de la reptation devant les intérêts yankees, et de manipulations via les pétrodollars de tout ce que la planète contient de fous de Dieu, mais quand même ! Je ne peux résister à la tentation d'en remettre une couche. Comment un pays qui vit de sujétion et de subornation grâce à ses pétrodollars, un royaume de tartuffe, connu pour être la matrice du wahhabisme et de ses conséquences terroristes, peut-il se permettre la légèreté de classer l'Algérie dans la liste des pays encourageant le terrorisme ? Le pire dans tout ça, c'est qu'ils ne s'y mettent pas, eux, les Béni Saoud. Il y a comme de l'impudence, là-dedans !

A. T.
arrietouffan@yahoo.fr

La facture s'alourdit

La facture de la réalisation de l'autoroute Est-Ouest ne cesse de s'alourdir. Les Directions des travaux publics (DTP) des wilayas traversées par l'autoroute sont appelées à mettre la main à la poche pour payer les frais de fourniture et de pose de la signalisation verticale sur cette autoroute. La dernière en date étant la DTP de Skikda qui a dû déboursier 164 millions de dinars pour les panneaux de signalisation.

Pourtant, sur un avenant du contrat de l'autoroute Est-Ouest, une enveloppe importante a été accordée à la signalisation.



L'exemple

Pour ses besoins en équipements informatiques, Caarama Assurance a décidé de recourir aux services exclusifs des entreprises algériennes. Cette filiale de la Caar, spécialisée dans les assurances de personnes, vient de lancer un appel d'offres national restreint, pour encourager le produit local. Idem pour la BEA, qui compte acquérir 1 800 unités centrales et 600 écrans à LED pour ses différentes structures.



Par ces temps difficiles de l'économie nationale, plusieurs entreprises publiques continuent de favoriser les produits importés, au détriment de la production nationale.

Qui va gérer ?

Qui va gérer le méga-aquarium d'Alger ? C'est la question que se posent de nombreux experts ayant pris connaissance du contenu du cahier des charges élaboré par la Wilaya d'Alger. Il n'est pas exclu qu'il sera géré par une entreprise étrangère. Dans les prévisions, cet aquarium, dont les travaux de réalisation seront lancés bientôt, devrait attirer plus d'un million de visiteurs par an.



Un jour, un sondage



Etes-vous pour le retour des licences d'importation ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que la justice va trancher en faveur du groupe Belayat du FLN ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	SANS OPINION :
17,09%	69,37%	13,54%

vit'amine !

aminelabter@hotmail.com

L'AMOUR AURAIT LES MÊMES EFFETS QUE L'ALCOOL !

SURTOUT POUR LES SAUDIENS QUI ONT L'HABITUDE DES 12 ANS D'ÂGE !



RETOUR DES LICENCES D'IMPORTATION

Un projet de loi face aux lobbies

La loi instituant les licences d'importation et les licences d'exportation, dont un projet sera présenté très prochainement en séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, pourra-t-elle résister aux lobbies ?

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le 9 avril dernier, le ministre du Commerce, Amara Benyounès, avait présenté un projet de loi sur le commerce extérieur devant les membres de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce projet de loi, qui amende et complète l'ordonnance n°03-04 de 2003 et revoit les règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation, est déjà finalisé dans la mesure où les membres de cette commission parlementaire ont terminé l'audition des différents intervenants concernés et l'enrichissement de ce texte.

Ainsi, le projet devrait être présenté prochainement, peut-être cette semaine, en séance plénière à l'APN pour être débattu et soumis à adoption, avant d'être examiné ultérieurement par les membres du Conseil de la nation. Une fois avalisée par le Parlement et promulguée, cette loi devrait ainsi entrer en vigueur dès le second semestre 2015, à

charge cependant d'être confortée par la parution et la mise en œuvre rapides des textes d'application.

Ce projet de loi est au demeurant important dans la mesure où il vise, comme le rappelle de manière récurrente son promoteur, à mieux protéger la production nationale, contribuer à assainir, équilibrer et professionnaliser le commerce extérieur, booster le développement des exportations hors hydrocarbures et rationaliser les importations.

Ainsi, le texte en question institue, plutôt ré-encadre le régime des licences tant d'importation que d'exportation, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Censées ne pas contrevenir au principe de la liberté de commerce ou le remettre en cause, ces licences sont des procédures uniquement administratives qui régulent les opérations d'importation et d'exportation. Il ne s'agit pas d'interdire totalement l'importation ou l'exportation. Il sera plutôt question de fixer, de manière transparente et non discriminatoire, des conditions de



Benyounès déterminé à assainir son secteur.

volume et de durée pour l'importation de certains produits, déjà fabriqués localement ou dont la facture pèse sur la balance commerciale.

Même si la nomenclature n'a pas été arrêtée définitivement, une vingtaine de produits sur les centaines de milliers importés devraient être toutefois concernés par ces licences. Il s'agit notamment, comme l'indiquait récemment le ministre du Commerce, du ciment, dont la

facture d'importation avoisine les 600 millions de dollars par an, de l'alimentation du bétail (quelque 1,6 milliard de dollars) et des véhicules (de l'ordre de 5 à 6 milliards de dollars).

Au-delà des modalités organisationnelles, les autorisations devant être mises en place en concertation avec les ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, de la Pêche et gérées par les départements du commerce et des finances, la

faisabilité de ce dispositif reste toutefois incertaine.

Dans la mesure où l'importation de certains produits, qu'il s'agisse notamment de l'alimentation du bétail, est soumise au diktat de certains opérateurs privés, de lobbies assez puissants, le régime des licences pourra-t-il être possible ? Cette nouvelle loi pourra-t-elle résister à l'action de ces lobbies «extrêmement forts et puissants» que la protection de la production nationale et l'assainissement du commerce extérieur «vont déranger», selon Amara Benyounès ?

Certes, l'exécutif dispose de mécanismes de régulation et de moyens administratifs et économiques lui permettant de contre-carrer l'action de ces groupes d'influence. Mais aura-t-il, cependant, toute latitude, voire assez de volonté pour le faire, même si le ministre du Commerce assure de sa détermination ? Un questionnement légitime d'autant que le gouvernement a récemment manqué de cohérence, de constance et de crédibilité dans la gestion de l'activité des concessionnaires automobiles ou la vente des boissons alcoolisées.

C. B.

PRODUITS D'ÉPICERIE

Le marché reste stable à l'approche du Ramadhan

L'ambiance n'est pas encore ramadhanesque. Sur les étagères des supérettes et autres épicerie, tous les produits sont disponibles. Point de pénurie et encore moins de hausse de prix.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Comme chaque année, les provisions pour le mois de Ramadhan se font bien à l'avance. Souvent, il est question d'éviter les pénuries de certains produits notamment ceux de large consommation, et par la même, devancer les éventuelles hausses de prix. Seulement, même les commerçants «futés» s'en prennent, eux aussi, à l'avance et augmentent les prix... à l'avance !

A moins d'un mois du Ramadhan, point de rush sur les supérettes et autres épicerie. L'ambiance n'est pas encore ramadhanesque. Dans ces commerces, toutes les marchandises sont disponibles. Sucre, huile, beurre, margarine, farine, jus, soda,... autant de produits consommés durant le mois de jeûne, exposés sur les étagères.

Les vendeurs assurent que non seulement tous les produits sont disponibles mais aussi les prix restent stables. Dans son épicerie, rue Hassiba-Ben



Pas de pénurie et pas de hausse des prix.

Bouali, Mohamed sert ses clients, des habitués du quartier. L'étroite boutique déborde de marchandises. Tous les espaces sont occupés. Les étagères, les frigos et le comptoir sont surchargés. Même l'entrée de l'épicerie n'a pas été épargnée. Des caisses, des cageots et de cartons de marchandises y sont disposés.

L'épicier affirme qu'actuellement, aucune marchandise ne manque sur le marché. Il note toutefois, qu'une certaine marque d'eau minérale, très sollicitée, connaît une perturbation. «Il faut arriver très tôt chez le grossiste pour avoir quelques fardeaux de cette marque d'eau minérale», dit-il.

Le commerçant signale également qu'une marque de farine a augmenté le prix du paquet d'un kilogramme de 55 dinars à 65 dinars. «C'est la seule hausse de prix enregistrée ces jours-ci», précise-t-il.

Toujours est-il, Mohamed n'écarte pas l'augmentation des prix de certains produits à l'approche du mois de Ramadhan. «Comme chaque année», lance-t-il. Une hausse attendue selon lui, à une dizaine de jours de ce mois.

Si la flambée des prix tarde à enflammer les produits d'épicerie, dans les marchés de fruits et légumes elle fait déjà des ravages depuis plusieurs mois.

Ry. N.

LE SYNDICAT NATIONAL DES ARCHITECTES AGRÉÉS ALGÉRIENS DÉNONCE :

«Les pouvoirs publics veulent déposséder l'architecte algérien de ses nobles missions»

Le Syndicat national des architectes agréés algériens (Synaa) regrette l'absence de volonté des pouvoirs publics à œuvrer réellement pour combler le retard accusé dans la mise à niveau des textes régissant la rémunération des missions de la maîtrise d'œuvre.

«Amère réalité que ce mutisme affiché des pouvoirs publics envers leurs interlocuteurs sociaux légitimes», qualifie le Synaa. Dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction, ce syndicat, créé il y a 3 ans, dénonce, à propos des conditions d'exercice de la maîtrise d'œuvre d'exécution, «la politique des pouvoirs publics visant coûte que coûte à déposséder l'architecte algérien de ses nobles missions de garant du respect de l'intérêt public de l'architecture, consacré pourtant par la loi 94-07». «Une politique inopérante du reste, car incapable d'améliorer les conditions d'exercice dans le domaine du bâtiment d'une manière générale», précise le communiqué.

De ce fait, le Synaa appelle «les architectes à s'indigner de l'insignifiance des traitements qui leur sont réservés par une politique de rémunération qui dénote de l'irresponsabilité dont font preuve — par leur attitude — les pouvoirs publics par rapport à la qualité de ce qui se construit en Algérie».

Face à cette situation, le Synaa ne veut vraisemblablement pas laisser traîner les choses. Et c'est dans ce sens qu'il compte «fonder une plateforme de contestations» et revendiquer la place de l'architecte algérien dans l'échiquier social, culturel et économique du pays «que malmène malheureusement la logique de l'Etat omnipotent». «Nous nous retrouvons sur les fondamentaux du droit à une vie digne pour le citoyen algérien.

Pour ce qui nous concerne, nous les architectes, c'est du droit à des conditions d'exercice de notre profession nous permettant de jouer pleinement notre rôle d'acteurs sociaux, culturels et économiques dans la production — pour le citoyen algérien — d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité dont il s'agit», ajoute le document.

Par ailleurs, le Synaa, selon le même document, «veut réhabiliter un acte hautement culturel par la revendication d'affranchir les consultations d'architecture des considérants financiers». «Que les concours d'architecture soient l'occasion d'une émulation artistique et du panache créateur», note la même source.

S. B.

QUINZIÈME JOUR DU PROCÈS KHALIFA

L'ex-directeur de l'agence d'Oran jette un pavé dans la mare

L'ex-directeur de l'agence Khalifa Bank d'Oran a jeté, hier, un pavé dans la mare. Hakim Korse a témoigné au cours de la quinzième journée du procès Khalifa, que plusieurs responsables d'entreprises publiques procédaient à des placements en contre-partie de commissions. Il révèle aussi avoir encaissé des bons de caisse d'une valeur de 18 milliards de centimes au profit d'une «personnalité».

De notre envoyé spécial à Blida, Mehdi Mehenni

Ayant purgé sa peine de dix ans fermes, l'ex-directeur de l'agence Khalifa Bank est passé, hier, à la barre du tribunal criminel près la cour de Blida, pour tout déballer.

Le juge Antar Menouar n'a pas eu à fournir beaucoup d'efforts pour obtenir des aveux, puisque Hakim Korse s'est laissé aller lui-même à des révélations. Il a commencé, au titre de cette quinzième journée du procès Khalifa, à avouer que les responsables d'entreprises publiques qui procédaient à des placements bancaires chez lui touchaient des commissions. En clair, un pourcentage récupéré sur la somme déposée.

Le juge veut des noms d'entreprises, et le témoin livre à titre d'exemple l'OPGI de Relizane. Il parle aussi, cependant vaguement, de dépôts effectués par des clubs sportifs en contre-partie de commissions. Le juge l'interroge sur la res-

ponsabilité de Moumène Khalifa sur ces transactions illégales, mais Hakim Korse le discolpe et fait porter le chapeau au défunt Fawzi Baïchi, ex-directeur de la trésorerie de Khalifa Bank. Antar Menouar a tenté de faire le lien entre ces commissions et le trou financier de 4,2 milliards de centimes, établi à l'agence d'Oran, au lendemain de la faillite de la banque El-Khalifa, mais le témoin a préféré parler d'écritures bancaires restées suspendues.

Là encore, et sur une question du juge, il blanchit Moumène Khalifa et fait porter la responsabilité au défunt Fawzi Baïchi. Idem pour le sponsoring douteux d'associations sportives, à l'exemple de l'affaire des 200 millions de centimes remis illégalement à l'association la Radieuse. Mais le juge lui rappelle que concernant cette affaire, il avait soutenu devant le juge d'instruction que l'ordre lui a été donné par Moumène Khalifa. Antar Menouar se permet même d'ironiser à l'adres-



Photo : Samir Sid

se du témoin : «C'est parce qu'il était absent à l'époque... aujourd'hui, il est là !»

Hakim Korse est pour le moins qu'on puisse dire confondu. Il reste silencieux. Aussi, et contrairement à ce qu'il avait déclaré en 2007, l'ex-directeur de l'agence d'Oran a affirmé avoir encaissé des bons de caisse d'une valeur de 17 milliards de centimes au profit d'une «personnalité». Le nom de cette personnalité n'a pas été révélé puisqu'il explique que les bons de caisse étaient anonymes. «Tout ce que je sais, c'est

qu'ils appartenait à une personnalité», a-t-il indiqué. Concernant les crédits bancaires qu'il avait obtenus auprès de Khalifa Bank, et qui se rapprochent des trois milliards de centimes, il dit en avoir remboursé une partie. Le juge lui rappelle qu'aucun document ne le prouve, le témoin n'en dira pas plus. Il ajoute, cependant, qu'il a pu obtenir ces prêts bancaires grâce aux bons rapports qu'il entretenait avec Moumène Khalifa.

Mohamed Djellab
témoigne aujourd'hui

Par ailleurs, une partie de la zone d'ombre qui entoure le trou financier de la caisse principale de Chéragas sera probablement levée aujourd'hui, avec le témoignage de

l'ex-ministre des Finances, Mohamed Djellab, qui passera à la barre du tribunal criminel près la cour de Blida en qualité d'ex-administrateur de Khalifa Bank.

Cette seizième journée du procès Khalifa était tant attendue, en ce sens que les différents prévenus, détenus passés à la barre, n'ont pas apporté plus qu'il en a été déjà dit en 2007, laissant le mystère sur les 11 écritures bancaires à l'origine du scandale presque entier.

D'autres témoignages non moins importants sont également attendus pour aujourd'hui. Il s'agit d'Abdelaziz Khalifa, le frère de Moumène, en qualité d'actionnaire à Khalifa Bank, ainsi que de Nadja Aïouaz, la secrétaire particulière de l'ex-golden boy. Pour rappel, au début du procès, Moumène Khalifa avait nié devant le juge Antar Menouar que cette dernière ait pu être un jour sa secrétaire. Cependant, le témoignage de Nadja Aïouaz reste capital pour Moumène Khalifa.

La journée de demain, lundi, sera tout aussi particulière, avec le passage à la barre et toujours en qualité de témoin, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci. Un témoignage important, puisque depuis le début du procès, plusieurs ex-cadres de Khalifa Bank ont affirmé qu'ils n'ont jamais reçu une inspection de la Banque d'Algérie.

M. M.

COUR DE BOUMERDÈS

Le procès Oultache reprend ce matin

Suspendu pour le week-end, le procès intenté, après cassation, contre le colonel Choaïb Oultache, des cadres de la DGSN et le staff de la société privée Algerian Business Multimedia (ABM) reprendra aujourd'hui avec un grand nombre de questions pour les uns et des inquiétudes pour d'autres.

L'accusé numéro un, l'ancien directeur des études de la Direction générale de la Sûreté nationale et président de la commission technique chargée par feu Ali Tounsi de moderniser certains services techniques de la police nationale, lui reste pessimiste sur l'issue de ce procès. Il n'a pas manqué de le dire à chaque fois que la parole lui a été donnée.

«La police judiciaire a mis une année pour monter un dossier contre moi. Ils veulent que je sois condamné à mort dans l'autre dossier», dira-t-il lors de la première audience. Dans cette intervention, «l'autre dossier» concerne l'assassinat, le 25 février 2010, de Ali Tounsi, ancien directeur général de la DGSN. Oultache est, rappelons-le, le seul suspect de ce drame.

Les cadres de la DGSN et les responsables de la société sus-citée s'interrogent quant à eux s'ils seraient lavés des accusations suivies, pour un grand nombre d'entre eux, de condamnations à la prison ferme dont ils ont été l'objet. Il y a lieu de rappeler que lors du procès en appel, jugé par la cour d'Alger, ils ont comparu sans la défense qui s'est retirée, protestant contre l'absence d'une expertise du dommage causé à la DGSN et, par consé-

quent, l'Etat. D'ailleurs, c'est principalement cette raison, dit-on dans les milieux judiciaires, qui a en quelque sorte obligé la Cour suprême à accepter le pourvoi en cassation introduit par les condamnés.

Durant les deux premiers jours de ce procès, nous n'avons nullement entendu l'une des parties faire allusion à d'éventuels dommages qu'auraient causés les accusés à leur client ou employeur. Ces derniers ont nié les faits, essayant de démontrer qu'ils ont agi pour le seul objectif de moderniser le corps constitué qui les employait ou qui leur passa commande faisant valoir, en outre, leurs compétences et leur patriotisme.

L'accusation est restée quelque peu dans l'expectative durant les deux premiers jours de ce procès. Le procureur se contente d'intervenir pour poser des questions quasiment superficielles auxquelles les prévenus répondaient avec aisance.

Pour l'observateur, le mobile ou les mobiles motivant les accusations contre les prévenus de ce dossier, puisque les prévenus sont multiples et aux destinées diverses, ne sont pas encore clairement identifiés.

Les avocats, pour leur part, affinent leurs plaidoiries et attendent leur heure pour attaquer. Le prési-

dent Mohamed Kouadri a parfaitement maîtrisé le déroulement de ce procès. Il tente de rassurer les accusés en leur faisant comprendre que ni lui ni ses deux assesseurs n'ont de préalables pour mener à bien leur tâche.

Aujourd'hui commencera l'audition des témoins, l'intervention de la partie civile et probablement le réquisitoire. Les observateurs entendent-ils un autre son de cloche ?

L'audition de tous les prévenus, qui comparaissent libres, sauf Oultache, a, jusqu'à maintenant, laissé sur leur faim ceux qui ont suivi les deux audiences. Et pour cause, 5 ou 6 grandes questions restent encore sans réponses.

Dans cette affaire, il y a lieu de rectifier certaines informations publiées par le passé. Les prévenus ne sont poursuivis que pour l'achat de 10 300 onduleurs pour micro-ordinateurs d'une valeur, nous précisa un défenseur, de 115 000.000,00 de dinars et le contrat programme pour une période de 5 ans (30 à 60 000 000,00 dinars) pour la fourniture de consommables.

Pour la même période, la DGSN avait, rappelons-le, passé commande d'un lot de micros, PC et stations (800 000 000,00 DA) et un lot d'imprimantes (340 000 000,00 DA).

Par ailleurs, ABM avait, en plus du lot onduleurs et consommables, soumissionné pour la fourniture des ordinateurs. Elle en avait été exclue au profit d'un concurrent qui est resté également unique soumissionnaire.

Abachi L.

**PROJET DE RECONSTRUCTION
D'UN CONSENSUS NATIONAL**

Le FFS revient à la charge

Le FFS tient toujours à mener à bout son initiative de la reconstruction d'un consensus national. Le parti, qui a tenu son conseil national durant le week-end a décidé d'une série de mesures pour convaincre de sa démarche.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le FFS ne lâche pas son projet de la reconstruction d'un consensus national. Après avoir essuyé un échec durant les premiers contacts, le parti revient pour mieux convaincre. C'est la résolution adoptée par le plus vieux parti de l'opposition qui a tenu la session ordinaire de son conseil national les vendredi et samedi derniers.

Le FFS estime que son initiative est une démarche nécessaire pour mener à un changement pacifique et démocratique. Le parti a, donc décidé de revenir pour mieux expliquer sa démarche en multipliant les rencontres avec la société civile et les acteurs politiques pour «mieux intéresser».

Le conseil national du parti considère que «la neutralisation de toute nouvelle dynamique nationale arrange les affaires des propositions concurrentes de la proposition du FFS».

Parmi ces propositions allant à l'encontre de son initiative, le FFS cite celles du pouvoir. Son but, explique le parti, est de vouloir «prolonger le système actuel par simple phénomène de ralliement d'appareils et de foules supplémentaires à son point de vue au nom de la patrie en danger, et ceci sans rien changer à sa méthode de fabrication du consensus, en dehors de toute transformation des conditions d'exercice du politique, ni de son rapport au politique, à l'intérieur du pouvoir et entre le pouvoir et la société». Une manière, dit-il, de renforcer le statu quo derrière «un changement de façade, au nom du renforcement du front interne».

L'autre partie concurrente, poursuit le FFS, est celle «des partisans de l'établissement d'un rapport de forces avec le pouvoir institutionnel au travers d'un agenda électoral». Ce qui, affirme le parti politique, ne transformerait en rien les règles actuelles d'exercice du pouvoir ni les conditions d'implication de la société.

Une approche qualifiée, d'ailleurs par le FFS, d'impopulaire du fait qu'elle «nie toute existence d'un péril sur le pays et propose de prendre le risque d'éclater le cadre du statu quo sans garantir les conditions d'une maîtrise nationale et démocratique des conséquences d'un tel éclatement».

S. A.

CONGRÈS RÉGIONAL DE L'EST DU PAYS DE TALAIYOU EL HOURIYET

L'offensive de Benflis

«Oui, le pouvoir est vacant tout comme le centre de la décision nationale est déserté ; et dans ces conditions comment s'étonner que des cercles occultes se soient emparés de pouvoirs que leur titulaire constitutionnel n'exerce plus ?». Verdict accablant qui ne déroge pas par sa teneur à une foulditude de sentences aussi lourdes, rendues hier par Ali Benflis à partir de Constantine devant le congrès régional de l'Est du pays de Talaiyou El Houriyet.

Près de 400 congressistes issus de 14 wilayas de l'Est du pays ont assisté hier aux assises régionales du parti de Ali Benflis Talaiyou El Houriyet qui aborde la dernière ligne droite avant son conclave constitutif prévu à la mi-juin prochain. Des assises marquées par un discours-programme déclamé par l'ancien chef du gouvernement qui a vilipendé sans ménagement le système politique en place devenu à ses yeux «archaïque, inadapté aux nouveaux besoins et aux nouvelles aspirations de notre peuple et dépassé par la marche accélérée du monde qui marginalise notre pays mis dans l'incapacité d'en soutenir le rythme».

Estimant que le pays est, désormais, à la confluence de trois impasses d'une rare gravité, Ali Benflis préconise l'ardente nécessité de transformer le droit constitutionnel de l'opposition politique en devoir national sacré du fait que l'Etat national soit en danger et que la nation soit menacée par une accumulation de périls. Périls qu'il dénombre en une impasse politique sans précédent que le régime politique en place ne veut pas voir, refuse de reconnaître et se complaît dans une attitude de déni inexcusable à son égard. Une impasse économique visible, mesurable et

avérée dont l'ampleur n'a d'égale que son état de totale impréparation à faire face aux retombées périlleuses de la crise énergétique mondiale actuelle et d'incapacité à en amortir les chocs dans les conditions les moins pénalisantes pour le développement économique et social du pays. Et, une impasse sociale, enfin, qui révèle que les politiques publiques réduites à l'achat de la paix sociale au moyen desquelles le régime politique pensait pouvoir acheter sa seule survie, n'auront, au bout du compte servi à rien, et de fait, c'est en dizaine de milliers que l'on recense les troubles sociaux annuellement.

Un constat qui renvoi, selon l'orateur, à une impasse politique totale et une crise qui s'amplifie au lieu de régresser et qui est devenue une source d'angoisse et d'inquiétude pour l'ensemble des citoyens. «Nul ne peut prédire avec certitude sur quoi elle peut déboucher ni la facture déjà bien lourde dont il faudra s'acquitter pour éponger tous les dommages qu'elle a infligés au pays». Et dans cette attitude face à l'impasse politique actuelle ; il n'y a qu'une seule exception estimera-t-il ; «celle du régime politique en place, des clientèles qu'il a mises à son service et des



Benflis vilipende sans ménagement le pouvoir en place.

Photo : DR

groupes d'intérêts, d'influence et de pression sur lesquels il s'appuie dans la quête d'une pérennité qu'il sait déjà perdue». Ceux-là mêmes qu'il accuse de refuser obstinément de regarder la réalité en face «que leur légitimité et leur crédibilité soient mises en doute, que de par leur propre fait, toutes les institutions républicaines et toute l'administration publique aient été mises en situation de quasi cessation d'activité... ils préfèrent avec une forte dose d'inconscience et de légèreté les accusations d'atteinte à la sécurité nationale et d'intelligence avec l'ennemi et donnent l'alerte contre l'intrusion de mains étrangères... Voilà à quoi en sont réduits nos gouvernants : chercher le bouc émissaire, anesthésier l'opinion publique nationale par des vœux pieux et des promesses creuses, détourner les regards de cette même opinion de leurs échecs politiques, économiques et sociaux qui s'accu-

mulent et s'emploient désespérément mais vainement à nous convaincre que le pouvoir n'est pas vacant, que le gouvernement gouverne, que les institutions républicaines assument leurs missions constitutionnelles et que l'administration publique n'est pas livrée à elle-même sans orientation et sans directives».

Ali Benflis y voit tout à fait le contraire et certifie que le gouvernement ne gouverne plus sinon : «Que conclure d'autre que cela lorsque le Conseil des ministres ne se réunit qu'en de très rares occasions et que les lois et décrets par lesquels se gèrent les affaires publiques comptent, en nombre, parmi les moins élevés dans le monde ? Existe-t-il une preuve mieux établie et un témoignage plus éloquent quant à cet état de fait déplorable que le récent remaniement ministériel à l'occasion duquel des ministres ont été libérés de leurs portefeuilles sans avoir jamais participé à une seule réunion régulière du Conseil des ministres.»

Déchiffrant les mystères de ce dernier remaniement ministériel, il y décèle «une improvisation

débridée, une légèreté dans la gestion des affaires de l'Etat et une vacance du pouvoir devenue incontrôlée». Un désordre institutionnel devenu à ses dires «intolérable en tant que menace aux fondements mêmes de l'Etat national et à son autorité qui devrait être sans tâche».

Et de constats alarmants, Benflis n'en finit plus : «Des wilayas sans walis comme Annaba, Relizane et Aïn-Témouchent ; et Sonatrach – cette mère nourricière des Algériens – n'a toujours qu'un intérimaire à ses commandes, des centaines de cadres supérieurs exercent leurs fonctions à titre intérimaire à défaut de réunions du Conseil des ministres qui auraient pu rendre leurs décrets présidentiels de nomination, et, même dans leur rareté les lois promulguées ne sont pas mises en œuvre car les textes d'application n'ont pu être adoptés par un Conseil des ministres qui ne s'est pas réuni depuis une année entière dans sa forme légale».

Concluant à une crise de régime avérée, Ali Benflis étayera un chapelet de questionnements, enfonçant davantage les tenants du pouvoir en Algérie pour en venir à son propre plan de règlement global de la crise qui sera soumis au congrès constitutif du parti pour adoption à travers une résolution spécifique. Plan qui s'articule autour de trois grands chapitres et qui devra apporter en premier lieu des réponses au dilemme de la crise du régime et par-delà, la vacance du pouvoir suivi d'une deuxième phase appelée d'aménagement de la transition démocratique et la refondation et enfin le chantier de la refondation du système politique national.

K. G.

KASSA AÏSSI, MEMBRE DU CC DU FLN :

«Saâdani veut casser le FLN pour des objectifs obscurs»

Pour Kassa Aïssi, l'entêtement de Amar Saâdani à tenir coûte que coûte le 10^e congrès du parti, ne vise que l'objectif de casser et en faire un ersatz pour des desseins obscurs».

M. Kebci - Alger (Le Soir) - L'ancien chargé à la communication du vieux front expliquait, hier samedi, sa «conviction» par le «fossé» existant entre ce que le secrétaire général tant décrié «annonce à chaque fois et ce qui se fait sur le terrain». Il s'appesantira sur les préparatifs de ce congrès, notamment le mode d'élection des délégués à ce conclave. Lui-même structuré au sein de la kasma du parti de Kouba, à Alger qui compte, selon lui, de 189 à 200 militants à jour de leurs cotisations, aucune assemblée générale électorale de ces militants ne s'est encore tenue et ce, malgré, poursuit-il, «l'interpellation» à ce sujet de la secrétaire de la kasma, l'ancienne maire de Kouba et actuelle

députée. Mais notre interlocuteur affirme avoir appris «tout récemment seulement» qu'en place de cette assemblée générale, l'on s'est juste contenté d'une réunion restreinte du bureau de la kasma à l'issue de laquelle un de ses membres, Mokhtar Adjailia, élu communal, a été désigné délégué au congrès. Une entorse, poursuit Aïssi, aux statuts et au règlement intérieur du parti qui doit certainement être de mise partout ou presque.

Ce qui fait que, avertit notre interlocuteur, la base du front est actuellement en «très forte ébullition» et il est fort à parier, selon lui, que plusieurs délégations se déplaceront à Alger, chacune se prévalant d'être la «vraie» et la plus «légitime». D'ailleurs, fait-il remarquer, c'est cette base qui «a tenu à organiser le sit-in prévu demain lundi devant le siège national du parti, à Alger».

L'ancien chargé à la communication au sein du FLN tient, par ailleurs, à lever l'équivoque concernant la fameuse pétition

en cours de finalisation par l'opposition. Il s'agit, explique-t-il, d'une pétition de refus de ce congrès. Car la toute dernière pétition paraphée par 167 membres du comité central exigeait la tenue d'une session de cette instance qui tiendra inmanquablement sa dernière session de sa mandature, la veille du congrès. Une sorte de fait accompli que les détracteurs de Saâdani veulent éviter en initiant une autre pétition portant précisément refus de ce «congrès préfabriqué».

Et à Aïssi de signifier que si Saâdani avait vraiment «le souci de rajeunir le parti et de le fortifier» comme il le soutient, il aurait tout simplement «attendu le verdict de la justice pour décider de la date de la tenue de ce congrès dont les conditions légales et politiques ne sont pas pour le moment réunies». «Il veut casser le parti pour des objectifs obscurs», lâche-t-il.

M. K.

AMAR GHOUL À GUELMA :

«Le discours politique est tombé en désuétude»

Le «longue visite» de Amar Ghoul dans la région de Guelma a pris fin, samedi 23 mai, avec le meeting animé au Centre de loisirs scientifiques (CLS) de la ville de Guelma. Il en a profité pour lancer un vibrant appel à ses militants et sympathisants à «se préparer, dès maintenant, pour les échéances à venir», en se montrant très optimiste pour l'avenir de sa formation politique qui, selon lui, «fera parler d'elle».

Mais le premier responsable de TAJ n'a pas omis d'avoir quelques mots pour les partis d'opposition. «Malheureusement, ces derniers temps, l'éthique politique est tombée en désuétude, le niveau du discours politique n'en finit pas de se dégrader, donc il est temps de moraliser ce domaine», a-t-il déclaré devant l'assistance, proposition aussitôt saluée par des applaudissements. En reconnaissant certaines insuffisances, Ghoul ajoute : «Nul n'est parfait, mais il faut que les gens reconnaissent les progrès réalisés dans différents secteurs ces dernières années.» Un message clairement adressé à ses détracteurs. Le premier responsable de TAJ a tenu à mettre en garde contre «les tentatives et les comportements de certaines parties qui mettent en péril la stabilité du pays, une ligne rouge à ne pas franchir», a-t-il déclaré, en ajoutant : «Réglons nos différences d'opinion et de visions politiques à travers les échanges et le dialogue, et non pas par les insultes, les accusations non fondées et les procès d'intention.»

Enfin, Amar Ghoul n'a pas manqué de défendre le programme et le bilan de Bouteflika, notamment en matière de politique étrangère et régionale.

Noureddine Guergour

SALONS

La production nationale s'affiche à Médéa

Ils sont près de cinquante exposants du secteur privé et étatique à participer au Salon de la production locale de Médéa qui devra durer jusqu'au 24 de ce mois.

La manifestation, dans sa troisième édition, organisée par la chambre du commerce de la wilaya, revêt cette année un cachet particulier car elle fait dans la promotion du produit national.

Nous avons visité les différents stands et nous avons fait «un petit brin de causette» aux jeunes participants qui voulaient tous passer leur message:

M. Takmakdji fabrique des moules pour les thermoplastiques, il travaille avec les nouvelles technologies et emploie un personnel qualifié, fait de jeunes universitaires. Son produit est très prisé sur le marché national.

D'après lui, il faudrait éradiquer l'importation pour permettre au produit local de se faire connaître et d'être apprécié également.

Plus loin, c'est le jeune Mohamed que nous abordons, 28 ans, universitaire, il est agent commercial dans une agence de voyage depuis 3 ans. Il est très optimiste et se donne à fond; il pense que pour gagner la confiance des clients il faudrait parvenir à décourager certaines pratiques dévalorisantes préconisées dans certaines agences de tourisme et de voyages. «Il faut savoir travailler», nous dit Mohamed qui estime que la crédibilité est la clé de voûte de toute réussite.

Menuisier de père en fils depuis 1963, les Benkortebi sont spécialisés dans la menuiserie d'art ou la décoration d'agencement: (salons d'honneur, salles de conférence, mosquées et autres). Ils possèdent deux ateliers à Médéa et ont formé ces dernières années quelque 120 personnes.

Omar, un des fils, fait remarquer que la main-d'oeuvre reste insuffisante et que les jeunes ne sont pas tellement portés sur la formation. Il ajoute que la matière première n'est pas toujours aisément accessible, mais que ces petits «soucis» ne les découragent pas. D'ailleurs, en 2011 ils ont été gratifiés du prix national de l'artisanat traditionnel d'art.

Nous avons également visité le stand de M. Bachène qui fabrique du mobilier scolaire et universitaire depuis 1986. Son usine est implantée dans la zone industrielle de Berrouaghia. Aujourd'hui, il se lance dans la concession du mobilier médical dont des tables de verticalisation pour traumatisés crâniens, des lits pour grands malades à usage domestique et des tables d'accouchement.

Notre interlocuteur dénonce la concurrence déloyale et se plaint de la bureaucratie et des



Photo de la journée d'information sur la campagne «consommons algérien»

mauvais payeurs! SNC Belaïd et fils, leader dans la menuiserie aluminium et PVC. Ils sont implantés dans la zone d'activité de Ksar El Boukhari depuis 1994. En 2012, la société bénéficie d'une extension (assiette foncière) dans le cadre du Calpiref et se lance dans un projet qui consiste en la conception d'une fenêtre en PVC moins coûteuse que celle en bois, mais surtout plus écologique.

Aladin est une usine de transformation de viande. Yassine Araïbia, directeur, nous explique que depuis 1986, son entreprise œuvre pour proposer des produits de qualité. Des produits qui ont eu un grand succès à l'étranger, en l'occurrence en Espagne et Allemagne. Il espère aujourd'hui commercialiser son produit en Algérie et venir à bout des petits problèmes qui se posent à lui dont la bureaucratie et la demande encore «fluette» sur son produit.

Condor était présent dans ce salon de la production, Mrs. Benkortebi et Zebar gérants, nous expliquent que l'ouverture d'un plus grand nombre de show-rooms à travers le territoire de la wilaya ferait beaucoup dans la vulgarisation et dans la

promotion des produits ce qui faciliterait leur commercialisation. Ils ont pour leur part incriminé la concurrence déloyale. Cependant ils semblaient tout à fait favorables à cette nouvelle formule du crédit à la consommation du produit national.

Tizi-Ouzou et Tipasa, hôtes de Médéa pour l'événement, ont participé respectivement avec des détergents et lessives (une gamme de 7 produits). En effet SPA groupe Osmose produit et exporte vers 5 destinations. D'après le jeune Zine, responsable des ventes, ils sont venus à Médéa en quête de dépositaires. D'autre part, il pense que le manque de communication et d'information font que le produit local reste malheureusement méconnu.

Tipasa pour sa part a bénéficié d'une assiette foncière de 6 ha dans la zone industrielle de la nouvelle-ville de Boughezoul (par le biais du Calpiref) pour la réalisation de son projet qui consiste en la fabrication d'articles et équipements d'ameublement en aluminium, bois, plastique avec mousse, tissu etc., tels que chaises, armoires, lits.

F. Hentour et A. Menasria nous expliqueront qu'ils ont été très bien accompagnés par l'Andi de Médéa. Ils ajouteront

que la concrétisation de ce projet sous-entend la création de 500 emplois.

D'autres parties ont pris part à cette exposition dans diverses spécialités à savoir l'alimentation générale, l'agroalimentaire, les assurances, les structures et dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises...

Nous avons été interpellés tout au long de notre visite par les exposants qui voulaient faire part de leurs préoccupations, mais aussi de leur volonté de promouvoir leurs produits, chacun dans sa spécialité. D'un autre côté nous avons vu des jeunes très motivés et qui ne demandaient rien d'autre qu'un minimum de confiance.

Les participants ont été unanimes à dénoncer la concurrence déloyale et certaines pratiques commerciales illicites et à déplorer le manque de main-d'oeuvre qualifiée.

Par ailleurs, ils ont été unanimes aussi et surtout à dire qu'il faut absolument encourager la production nationale et promouvoir le produit local afin de créer une dynamique de l'économie du pays, à faire dans la création de l'emploi et dans l'amélioration du niveau de vie des citoyens.

M. L.

1^{er} COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA MONDIALISATION ET LES DÉFIS À L'UNIVERSITÉ BLIDA 2

Plusieurs intervenants arabes et européens discuteront sur le sujet aujourd'hui

Trois jours durant et à partir d'aujourd'hui, des spécialistes dans les domaines de la littérature, de l'histoire, des sciences économiques, des sciences politiques, des sciences sociales et du droit venant de France, d'Espagne, de Roumanie, de Turquie, de Jordanie et d'Irak, aborderont le thème «Mondialisation et défis» dans le cadre du 1^{er} colloque international qu'organise l'université Ali-Lounici d'El Affroun, dans la wilaya de Blida, et ce, en collabora-

tion avec l'Université du Maine en France.

Ce colloque, apprend-on auprès des organisateurs, portera sur quatre axes fondamentaux dont la question sur la langue véhiculaire et la langue vernaculaire dans le contexte de mondialisation et la thématique du devenir de la famille algérienne à l'ère de la mondialisation ainsi que l'impact de la mondialisation sur le commerce extérieur et le crime à l'ère de la mondialisation et la notion de la souveraineté.

Il est à noter que ce colloque aura également pour objectif, précisent ces derniers, «l'échange des connaissances dans des champs très diversifiés pour mieux comprendre, clarifier et interpréter les différents facteurs liés au phénomène de la mondialisation et à ses défis dans l'objectif de permettre à notre société de se mettre au diapason des évolutions internationales».

M. B.

4^e CONFÉRENCE PANAFRICAINNE SUR L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE EN AFRIQUE

L'assainissement pour tous en débat

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdewahab Nouri, participe aux travaux de la 4^e Conférence panafricaine sur l'assainissement et l'hygiène en Afrique — AfricaSan 4 — prévue du 25 au 27 mai 2015.

Créée en 2004 par les ministres africains chargés de l'eau (Amcow), et essentiellement une rencontre politique visant à élever le degré de priorité donné à l'assainissement, elle aura comme thème cette année «Faire de l'assainissement pour tous, une réalité en Afrique». Elle vise à examiner une nouvelle série d'objectifs et d'indicateurs pour aider à accélérer le progrès vers la couverture universelle en matière d'assainissement.

C'est également l'occasion pour les participants de faire le point sur les progrès réalisés par les pays africains depuis l'AfricaSan 3 en 2008, notamment pour atteindre les OMD en matière d'assainissement à fin 2015 et pour œuvrer vers l'agenda de développement post 2015, de sorte que nul ne soit privé du droit à l'assainissement en Afrique.

Environ 40 ministres, chargés de l'assainissement de toute l'Afrique, ainsi que 500 participants provenant des institutions de l'État, de la société civile, des donateurs et des banques de développement, des organisations multilatérales, de recherche et du secteur privé sont attendus à ce rendez-vous.

R. N.

FLN, maison de redressement ?

Les redresseurs, ce vocable apparu à la fin du premier mandat présidentiel de Bouteflika, occupent de nouveau l'actualité du FLN. Déjà en 2004, les «ancêtres» de ces redresseurs avaient pour objectif d'éliminer Ali Benflis de la tête de l'ex-parti unique afin de lui barrer la route de la présidence.

Souvenez-vous, ils se sont réunis à Djelfa pour créer un FLN-bis, une sorte de coup d'Etat scientifique pour reprendre l'expression de Abdelkader Hadjar (le Talleyrand algérien ?) désignant la manœuvre de mise à l'écart de Abdelhamid Mehri, en 1996, alors patron du FLN.

Le parti du 1^{er} Novembre n'a quasiment pas été un parti du pouvoir mais a toujours été un enjeu de pouvoir. Ces luttes sont aggravées par une fin de règne s'étalant sur presque une décennie mais qualifiée par les tenants du système de transition.

En Algérie, la maturation du processus démocratique dispose encore d'une formidable marge de progression. La légitimité demeure celle de la révolution que détient symboliquement, du moins dans l'imaginaire collectif, le FLN. De ce fait, ce parti est un élément indispensable pour la confection d'un président de la République. Multipartisme oblige, des ersatz sont mis en place pour faciliter le prêt-à-voter, que ce soit le RND, le MSP

ou autre start-up. Printemps arabe oblige, sont apparus des avatars connus sous les appellations très contrôlées de TAJ ou de MPA, entre autres.

La mécanique bien rodée pour la reconduction d'un président nommé en 1999, touche ses limites seize ans tard face à des contraintes biologiques aussi inévitables que prévisibles. Mais l'amour du pouvoir produit des desperados jusqu'au-boutistes mais bien soutenus de par les quelques centaines de milliards de dollars en réserve dans les banques occidentales ou dans des sous-sols prometteurs de type de gaz de schiste.

Le statu quo est recommandé et favorisé, d'où les grands-messes franco-algériennes à répétition. François Hollande est attendu à Alger, où son accueil sera plus chaleureux que celui réservé à sa compagne dans une boîte de nuit à Cannes. Le pouvoir algérien est une boîte noire qui livrera ses secrets seulement après un crash fatal.

Toutefois, ce quatrième mandat se distingue par des particularités. Un Président qui ne s'adresse au peuple qu'à travers des messages lus par ses obligés à des dates-anniversaires, un peu comme le calendrier des saints qui organise une présidence liturgique.

Les scandales de corruption ont désormais un retentissement internatio-

nal, que ce soit l'autoroute Est-Ouest, dont le ministre en charge n'est ni responsable ni coupable, ou encore celui de Sonatrach II. L'instruction de ce procès est assurée par le parquet de Milan assez peu sensible aux injonctions d'El-Mouradia. Lors de ces deux procès, les noms mentionnés par les diverses parties recoupent l'essentiel du trombinoscope officiel algérien, celui de la prédation. L'une des nouveautés réside dans l'impossibilité du pouvoir algérien de domestiquer une justice européenne. Le boulet ne passera pas très loin. La présidence algérienne a déjà fait une reculade en procédant à un remaniement ministériel curieux en deux temps et à cinq jours d'intervalle.

Pour le pouvoir, une question plus épineuse demeure : le sort de Saâdani ? Oui ce personnage politique qui est plus à l'aise à Neuilly qu'à la tête du FLN, sera-t-il sacrifié par le clan présidentiel ? Peu importe, une sortie par le haut, concernant le Neuiléen le plus célèbre d'Algérie : lui qui a été président de l'Assemblée nationale, peut prendre la présidence du Sénat. Son rang protocolaire croîtrait avec son patrimoine hexagonal, pourquoi pas ? La question n'est pas tant le devenir d'un patron du FLN fût-il éphémère et contesté. Le sujet est celui du syndrome du «bachagha Boualem», de celui qui ont collaboré avec un régime impopulaire, se

Par Naoufel Brahimi El Mili



retrouvent en France. Avec la double différence, les bachaghas n'ont jamais tenu officiellement des propos nationalistes ; aussi rares sont les bachaghas qui se retrouvent résidents dans le voisinage immédiat de l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.

Un rappel de traduction pour les bachaghas du FLN : la Seine est l'oued. N. B. E.-M.

Le temps d'une jeunesse

Le secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry, a fait cette déclaration à la télévision sioniste le 3 mai dernier. Une déclaration qui a surpris même les observateurs locaux. Qu'a-t-il dit ? Il a demandé – j'ose à peine l'écrire quoique je me fasse peu d'illusions à ce sujet – que Tel-Aviv autorise le gouvernement américain à reprendre sa place au sein de l'Unesco. Pas moins. Et pourquoi donc ? Parce que, sur recommandation de l'APAIC – le lobby sioniste auprès de Washington – le Congrès a voté, en 1990, la «Public Law 101-246» qui lui interdit de financer l'ONU, ou toute institution spécialisée du système des Nations-Unies, qui accorde à l'Organisation de libération de la Palestine un siège en tant qu'Etat membre. Et voici comment et pourquoi les Etats-Unis se trouvent piégés, auto-expulsés de ce forum culturel et scientifique international.

Au cours de cette interview, le secrétaire d'Etat US a souhaité que l'APAIC soit incitée à demander au Congrès la levée de cette loi, ou d'en voter une autre qui la rendrait caduque, afin, dit-il, que les Etats-Unis puissent participer aux débats – en renouant avec le financement de l'Unesco – pour défendre les intérêts américains et de l'entité sioniste.

Le porte-parole de l'ambassade américaine a ajouté ceci à cette occasion : maintenir cette loi, c'est permettre aux autres Etats de déterminer où ils peuvent réduire l'influence des Etats-Unis dans ces assemblées dites universelles, et ce faisant, «rendre beaucoup plus difficile

pour les Etats-Unis la poursuite de nos intérêts nationaux».

Une supplique, en quelque sorte, qui indique bien qui tient réellement le manche. Cela renvoie à un entretien entre M. Bill Clinton et M. Benyamin Netanyahu. S'entendant dicter les volontés de ce dernier dans la conduite des affaires américaines dans le Moyen-Orient et, dès lors, dans le cours des choses dans le monde, il interrompit son interlocuteur en lui crachant, dans sa frustration, «mais qui est donc la première puissance mondiale ?» L'histoire ne dit pas si le nouvel élu de Tel-Aviv lui a rigolé au nez ou pas.

L'ancien président des Etats-Unis découvrirait sur quel pied dansait le monde. Comme le découvre, heureusement pour lui en fin du second et dernier mandat, M. Barack Obama qui, en poursuivant les négociations sur le nucléaire iranien jusqu'à atteindre un «deal» – non encore définitif et toujours sujet à l'approbation du Congrès – s'attire les foudres de la même entité. Avec, cette fois, un apport de taille. Celui du nouveau roi d'Arabie Saoudite et des émirs du Golfe. Ces derniers venant en soutien au premier sous le fallacieux prétexte d'une «guerre» chiites-sunnites en perspective.

Voilà où en sont les choses. Une collusion d'intérêts assainonnée de risques d'interventions militaires qui embraseraient le monde.

Toutes ces gesticulations géopolitiques nous font oublier la nature coloniale de l'occupation des territoires palestiniens et les souffrances endurées, depuis

1948, par un peuple embastillé. Ainsi, après le bombardement sans retenue de la bande de Ghaza, la Haute Cour de Tel-Aviv vient d'autoriser «le défilé de Jérusalem», à travers les quartiers musulmans de la vieille ville, en dépit des recommandations des organisations non gouvernementales de tous bords. Sous réserve d'éviter des incidents. On nous précise que les «juges» ont pris cette décision «le cœur lourd». Comme le ridicule et les décisions illégales, scandaleuses ne tuent plus depuis longtemps, ces mêmes «juges», dans leur mansuétude, précisent, dans leur arrêt, qu'à cette occasion, les Arabes auront droit de garder leurs magasins ouverts et d'entrer et de sortir de leurs domiciles. Authentique.

Dans le pire des systèmes, en dehors de la période nazie, on n'a assisté à tant de provocations, tant de discriminations, tant de risques pour la paix mondiale. Et ainsi va le monde vers le précipice.

Ce redoublement de férocité, selon les termes de la Charte des Nations-Unies, relèverait des plus sévères sanctions. Et de mise au ban de la communauté internationale. Reste à se demander si cette communauté internationale existe vraiment.

Paradoxalement, elle existe. Les écrans de fumée ne la trompent pas. Jusqu'à ce jour, elle murmure. Le vote d'intégration de la Palestine au sein de l'Unesco en est un. Les navires battant pavillon suédois se dirigent vers Ghaza dans le silence total des médias. Ils sont chargés d'aides et de produits alimentaires. Le

mouvement mondial de boycott de l'entité sioniste en est un autre. A l'intérieur même des territoires occupés, des hommes et des femmes qui ont participé aux exactions commises à Ghaza dénoncent leur hiérarchie. Quand cette jeunesse ne préfère pas quitter ces territoires usurpés pour l'exil.

Qu'en est-il, pendant ce temps, dans le monde supposé arabe, si peu enclin à montrer une solidarité nécessaire et un comportement d'êtres humains ? Ses dirigeants ont autre chose à faire. Comme se massacrer. Se dévorer. Combiner. A jouer petite-ment pour la survie de leurs systèmes. En somme, à sous-traiter ce qui est inscrit dans l'agenda des maîtres de la région et du monde. Pas toujours américains.

Je comprends fort bien, dès lors, ceux qui se demandent ce que nous, Algériens, faisons dans ce four, et s'il ne nous faudrait pas claquer la porte pour sortir respirer un peu de fraîcheur. Mais le voudrions-nous que cela nous serait difficile. Nous ne disposons pas des moyens pour agir ni dans un sens ni dans l'autre ; en d'autres termes, en pesant sur cette machine ou en se permettant de l'abandonner. Alors nous sommes devenus aphones.

Il fut un temps où, afin de défendre l'idée de l'indépendance de l'Algérie, des pays arabes montaient au créneau, enflammaient les tribunes des organisations internationales. Il fut un temps où l'Irak incluait, au vu et au su de toutes les nations du monde, dans son budget national, l'aide attribuée au peuple

Par Bouchan Hadj-Chikh

algérien. Il fut un temps où la dignité de l'homme concernait tous les peuples de la région, où la victoire de Diên Biên Phu, en 1954, était celle de tous les peuples de la planète, où l'agression anglo-française et le contrôle de Port-Saïd, en Egypte, en 1956, furent stoppés net et les forces d'invasion contraintes à rentrer armes et plier bagage. Il fut un temps où les Barbourous entraient victorieux à La Havane, en 1958. Où les moudjahidine, descendus des maquis en 1962, et les Moussebiline, agissant à visage découvert dans les villes et villages, libérés, fêtaient la victoire saluée par la planète Justice. Un temps où un Président – que Dieu le Tout-Puissant ait son âme – défendait un «nouvel ordre économique mondial» de la tribune des Nations-Unies. De cette tribune d'où un certain Yasser Arafat appela la communauté des Nations à ne pas le laisser abandonner la branche d'olivier, de paix, pour l'obliger à faire le choix de la kalachnikov, du combat.

Un temps que les jeunes de vingt ans, à travers le monde, vont forcément redécouvrir pour éviter le chaos en guise d'héritage.

B. H.-C.

P. S. : j'aime bien cette chanson dont je vous livre les paroles :

«Ce monde, je l'ai fait pour toi, disait le père,
Je sais, tu me l'as dit déjà, disait l'enfant.
Je n'en demandais pas tant.»

AÏN DEFLA

8 accidents de la circulation en 24 H font 4 morts et 21 blessés

Parmi les 8 accidents enregistrés durant les dernières 24 heures, deux ont causé la mort de 4 personnes et fait 2 blessés dont un dans un état grave.

Le premier a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, à 22 h 20 mn, au niveau du lieu-dit Château Romain, situé sur le territoire de la commune d'El Hoceïnia. Là c'est un véhicule léger qui a percuté de plein fouet un motocycliste et son passager arrière. Le conducteur de la moto, âgé de 30 ans, est tué sur le coup tandis que son passager arrière, âgé de 17 ans, souffre d'importants traumatismes.

Les hommes de la Protection civile ont évacué le blessé vers la polyclinique de Boumedfaâ tandis que la dépouille du défunt a été

transférée à la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana.

La brigade locale de la gendarmerie a ouvert une enquête.

Le second accident a eu lieu au petit matin de la journée de samedi, vers 3h15 mn.

Le drame a eu lieu au niveau de l'aire de repos en construction sur le tronçon de l'autoroute qui traverse la commune de Djelida.

Une des deux voies étant fermée pour cause de travaux, la circulation s'effectuait sur une seule voie. Là c'est un camion Isuzu immatriculé dans la wilaya de



Tipasa qui est entré en collision avec un véhicule léger de type Symbol Renault immatriculé dans la wilaya d'Alger. Sous la violence du choc frontal, le conducteur du véhicule léger et ses deux passa-

gers sont tués sur le coup tandis que le conducteur du camion souffre de diverses blessures.

S'agissant des trois victimes décédées, âgées de 21 à 29 ans, deux sont originaires de la wilaya de Médéa tandis que la troisième est d'Alger.

Les hommes de la Protection civile ont transféré les corps des trois personnes vers la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana tandis que le chauffeur du camion, blessé, a été évacué vers l'hôpital Makour-Hamou de Aïn Defla.

Par ailleurs, six autres accidents sur le réseau routier ont fait 19 blessés.

Karim O.

**ACCIDENT
DE LA ROUTE
À AÏN-SEFRA**

Deux morts et deux blessés

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un grave accident de la route survenu vendredi dernier sur les hauteurs de Larouya, un lieu-dit situé à quelques encablures de la commune de Sfisifa vers El-Gaâloul (CW-extrême ouest), apprend-on.

Le drame s'est produit après que le conducteur eut perdu le contrôle de son véhicule léger qui a terminé sa course après un long dérapage sur le bas-côté de la chaussée.

Les deux blessés ont été admis aux UMC de l'hôpital de Aïn-Séfra, alors que les dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue du même hôpital pour être transférées dans la même journée de vendredi à Chlef, d'où elles sont originaires.

Notons que ces victimes étaient des jeunes tous originaires de Chlef et activaient dans une entreprise de travaux à Aïn-Séfra. Une enquête a été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances ce tragique accident.

B. Henine

AÏN-TÉMOUCHENT

Chute mortelle d'un Chinois

Un accident de travail a eu lieu jeudi soir dans un chantier de construction de logements – programme AADL –, dans le sud-est de la ville de Aïn-Témouchent, à proximité de la route nationale n°08.

L'ouvrier chinois, K. J., âgé de 51 ans, était en plein chantier quand il fit une chute du haut du 6^e étage d'un bâtiment en construction.

Le malheureux a été évacué en urgence aux UMC de Aïn-Témouchent, mais la gravité de sa blessure a fini par l'emporter. Son corps a été déposé à la morgue de l'hôpital Ahmed-Medeghri.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances de cet accident.

S. B.

CHLEF

Tentative de suicide de 4 membres d'une même famille

La zone 3 de Hay Chorfa à Chlef a vécu, hier, un après-midi très mouvementé où un drame a été évité de justesse.

Une personne avait occupé une habitation en préfabriqué quelque temps puis l'a quittée au début de la décennie noire. Une autre famille s'y est installée. Plusieurs années plus tard, le premier bénéficiaire obtient de la justice une décision d'expulsion des personnes occupant ladite habitation. C'est ainsi qu'hier,

il se présenta avec l'huissier et les pouvoirs publics pour prendre possession du chalet. La famille qui y loge rejette cette injonction en menaçant d'un suicide de ses membres et de l'incendie de l'objet du litige.

En voyant l'huissier, le fils monte sur un pylône électrique. Son frère, perché sur la toiture, essaye de manipuler une bouteille de gaz. Le père, sujet à des difficultés d'ordre psychologique, veut ouvrir le robinet de gaz et actionner un briquet. On imagine la panique qui s'empare des voisins lorsque la mère

s'agrippe au câble électrique qui descend du poteau. Un attroupement se forme. Des cris font penser à une opération terroriste.

La circulation est bloquée. Les autorités veulent éviter le pire et sentant les occupants déterminés à mettre à exécution leurs menaces, persuadent le plaignant de reporter la décision.

Des sages ramènent la famille à la raison en promettant d'aller voir le wali pour un logement social.

Medjdoub Ali

70 COUPLES CONCERNÉS

Mariages collectifs à Aïn Beida

Hier, Aïn Beida, la ville des Harakta a connu une journée particulière, l'événement a consisté en le mariage de 70 jeunes couples.

La salle omnisports s'est avérée exigüe pour contenir tout ce beau monde venu partager la joie des nouveaux couples ; les nouveaux mariés, en costumes uniformes, se distinguent du reste des invités. D'ailleurs, ils occupent un carré bien garni en leur honneur avec des tables fraîchement fleuries aux couleurs du printemps.

Cette initiative, lancée par le Docteur Benyerbeh, imam de la mosquée El Atiq il y a peine quelques mois et qui a fait le tour de la région, s'est soldée par une cagnotte importante, œuvre de bienfaiteurs et autres mécènes qui n'ont pas hésité un instant à venir en aide aux jeunes couples.

Aidée dans cette œuvre ô combien humanitaire, la mosquée s'est fait rejoindre par une nouvelle association de bienfaisance récente dénommée Oulou El Aâzmi composée essentiellement d'habitues de la mosquée. Ces derniers n'ont rien laissé au hasard, toutes les dispositions ont été prises pour réussir cet événement.

Hier, la salle était pleine à craquer, M. le wali de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi,

responsables locaux et ont reçu, en présence des membres de leurs familles, des attestations de bénéfice, synonymes d'une somme en numéraire d'une valeur de 100 000 dinars, un trousseau et d'autres cadeaux.

Quelques objets de valeur, des bagues en or massif ont été tirés au sort et remis à leurs bénéficiaires, ces couples ont aussi été conviés à un repas de fête collectif. Cet événement, le premier du genre et vu son impact sur la société, a suscité une présence massive des organes de presse, pas moins d'une douzaine de titres et trois chaînes de télévision ont assuré la couverture de cette manifesta-

tion. Selon le Docteur Benyerbeh, président d'honneur de l'association, des bienfaiteurs ont été très sensibles et ont participé à la réussite de la manifestation ; il n'a pas oublié de remercier MM. le wali, le P/APW et le P/APC pour leur participation financière et leur soutien moral durant tout le déroulement des préparatifs.

Ce qui a donné encore un plus à cet événement, c'est la participation de la gent féminine qui n'a pas lésiné sur les efforts pour amasser des dons en nature, habits, literie, couvertures, vaisselles, électroménagers et autres, notamment la préparation des gâteaux et confiseries.

Moussa C.

ORAN

Il se faisait passer pour un élément du Daesh et menaçait ses voisins

Cette fois, des citoyens de Bousfer, dans la wilaya d'Oran, ont fait abstraction de leur peur pour aller demander aux gendarmes d'enquêter sur des menaces de mort dont ils étaient l'objet de la part d'un jeune. Ce dernier se faisait passer pour un élément de daesh et n'hésitait pas à leur envoyer des lettres de menace. Il a placardé 4 tracts devant les entrées des domiciles de ses voisins. Par là même, ce criminel fai-

sait l'apologie du terrorisme. Une fois avertis, les gendarmes lui tendirent un traquenard pour le surprendre en flagrant délit. Il a été arrêté pour être déféré devant la justice.

Le communiqué de la cellule de communication du Commandement de la GN, qui donne cette information, ne précise pas si le criminel exigeait de l'argent de ses victimes.

Abachi L.

TLEMCCEN

Saisie de 785 kg de kif traité

Les éléments de la brigade mobile de la douane de Akid-Lotfi ont réussi à mettre en échec une tentative d'importation frauduleuse d'une importante quantité de kif traité, dans la localité de Hammam Chiguer.

Cette opération a eu lieu dans la nuit du vendredi, suite à des renseignements, les douaniers ont pu localiser le lieu et identifier le véhicule suspect, de type Renault Express. La drogue était contenue dans 27 colis.

Cette fois-ci encore, le convoyeur de la drogue a pu prendre la fuite en profitant de l'obscurité, c'est le même scénario qui se répète et cela est dû au manque de couverture aérienne.

On ne lutte pas contre les trafiquants de drogue avec des moyens limités. Ça, tout le monde le sait !

M. Zenasni

ORAN

Journée d'information sur la contrefaçon au profit des pharmaciens

C'est à l'occasion de la Journée internationale contre la contrefaçon que l'Association des pharmaciens de l'Ouest a organisé, hier à l'hôtel Méridien d'Oran, une rencontre destinée aux pharmaciens industriels avec le thème de «la contrefaçon du médicament».

Devant de nombreux participants, sans oublier les stands des laboratoires et autres représentants exclusifs de gammes de médicaments, le débat a immédiatement porté sur la question du contrôle des médicaments en Algérie.

C'est avec la communication du professeur Y. Dellaoui de la Faculté

de médecine d'Oran «la contrefaçon médicamenteuse», que le sujet a soulevé moult réactions lorsque l'intervenant dira que la question ne se pose pas en Algérie.

Argumentant le fait qu'en Algérie il n'y a pas de fabrication de médicaments contrefaits, l'orateur assurera tout autant qu'outre les médicaments

importés frauduleusement (par cabas) il y a peu de chance que l'on y trouve des médicaments contrefaits. Et ce dernier de s'expliquer, «en Algérie, il y a des dispositifs très rigoureux de contrôle des médicaments avant l'autorisation de leur mise sur le marché, l'Algérie est le seul pays arabe qui ne produit pas des médicaments contrefaits. Nous avons le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, sans oublier la pharmacovigilance et la toxico-vigilance qui sont trois dispositifs de sécurité».

Un dispositif qui est, malheureu-

sement, inopérant sur l'introduction illégale de médicaments via les cabas et à partir des frontières terrestres, où même portuaires.

C'est, d'ailleurs, ce que feront remarquer quelques pharmaciens prenant la parole pour mettre en doute cette assertion.

Certains ont affirmé avoir été confrontés à des médicaments contrefaits provenant surtout de Chine ou encore via la Libye. Et de citer le viagra qui est vendu «sous le manteau» et importé de Chine.

Autre remarque émanant des participants à la rencontre, l'absence en

Algérie d'enquête épidémiologique qui pourrait servir à identifier et recenser les cas où la prise de médicaments contrefaits donne des effets secondaires, ou encore provoque des maladies ou lésions, chez les malades. Un autre conférencier, représentant d'une société étrangère produisant des médicaments et des produits conformes, dira que l'introduction des code-barres tels que le QR, et le RFID sont des moyens de lutter contre la contrefaçon des médicaments.

Fayçal M.

RELIZANE

Le site Baoulo, un quartier mal loti

Devenue depuis plus d'une décennie une zone d'extension urbaine, l'étendue appelée communément Baoulo, située à la sortie est de la ville de Relizane, plus précisément sur le CW13, fait partie des zones d'habitations délaissées.

En plus des nuisances que ne cessent de subir les habitants nouvellement installés dans des blocs de logements réalisés dans le cadre social et promotionnel, des insuffisances sont signalées, notamment en matière de viabilisation des sites habités.

Il s'agit, entre autre, des 600 logements sociaux attribués durant l'année 2012, dont les locataires

souffrent de l'absence d'accès aménagés vers leur cité, en plus du gaz naturel non encore mis en service en dépit de la proximité du réseau desservant la zone.

Un peu plus loin, au lieu-dit Baoulo, où sont concentrées des habitations individuelles, il n'existe pratiquement aucune commodité à l'exception du réseau AEP dont la mise en service n'est survenue que

récemment. De ce fait, le réseau d'assainissement, le gaz naturel et l'extension du réseau électrique ne sont pas pris en charge par les autorités locales dans le cadre des différents plans de développement. Toutefois, le plus préoccupant reste cette pollution due à la prolifération de décharges sauvages.

A l'intérieur de la cité, tous les espaces verts sont à l'abandon. Hormis les initiatives des habitants qui ont réussi à planter quelques arbres, rien n'a été fait par les services concernés pour réhabiliter ces espaces. L'unique aire de jeu, réalisée à quelques mètres du dépôt

d'ordures ménagères fréquentée par une dizaine de chiens errants, constitue plus un danger qu'un endroit de détente pour des centaines d'enfants qui n'ont pas d'autres endroits pour jouer.

En attendant une intervention du premier responsable de la wilaya, les habitants réitèrent leurs appels aux responsables des services concernés, notamment pour remédier au problème des ralentisseurs et de la voirie avant que ne survienne l'irréparable : le risque d'accidents mortels est omniprésent.

A. Rahmane

MOSTAGANEM

L'oued Aïn Sefra sera transformé en un boulevard moderne

Mostaganem est longtemps restée dans l'ombre des grandes villes, aujourd'hui, elle souhaite suivre un nouveau modèle de développement pour être plus attrayante et agréable à vivre.

La cité de Sidi Saïd est connue pour sa culture mise en œuvre par son théâtre, ses hommes de culture, ses universités et ses festivals.

La ville commence à se développer sur la base d'une économie portuaire, agricole et touristique. Son centre a gardé de nombreux édifices

de l'époque coloniale et le cours d'eau dit l'oued Aïn Sefra qui divise la ville en deux parties est un élément visuel important de la ville. Néanmoins, la partie en aval entre le quartier des Citronniers jusqu'au centre-ville a été couverte pour éviter l'odeur nauséabonde dégagée par

l'oued. Le lit de l'oued Aïn Sefra est utilisé comme un égout à ciel ouvert déversant ses eaux usées vers la mer du côté du port commercial. Aujourd'hui, les autorités de la ville, à leur tête Monsieur le wali, ont décidé de transformer la cité en une ville moderne avec divers projets tel l'oued Aïn Sefra qui sera couvert et transformé en un grand boulevard.

Ce projet démontre une transformation du centre-ville qui va de pair avec la croissance urbaine ainsi l'ur-

banisme connaîtra un bouleversement lié à la croissance économique et démographique de la ville.

La nouvelle maquette de ce projet montre des appartements modernes, des boutiques, des tours, des installations de loisirs, des galeries d'art ainsi qu'un service de transport public. Des arbres seront plantés et des squares et des cascades seront créés pour un environnement plus vert et sain qui embellira l'environnement et le paysage.

A. B.

SANTÉ

Les nouvelles menaces infectieuses discutées à Sétif

Le service des maladies infectieuses du CHU de Sétif, en collaboration avec l'université Ferhat-Abbas de Sétif, la Direction de la santé et l'Association Journées médicales de Sétif, a organisé la 8^e Journée internationale d'infectiologie de Sétif (JIIS).

Cette rencontre, qui a eu lieu jeudi dernier à l'auditorium Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem de l'université Ferhat-Abbas, était dédiée aux maladies émergentes.

Selon le président du comité d'organisation, le P^r Abdelmadjid Lacheheb, cette 8^e édition du genre, qui s'est déroulée en présence du P^r Bah Keita, représentant de l'OMS en Algérie, et qui a regroupé des experts nationaux et étrangers, des chercheurs, des universitaires, des professeurs de médecine, des praticiens venus de toutes les régions du pays et de quelques CHU de France, ainsi que des étudiants du département,

«est une rencontre scientifique thématique», dira-t-il, qui entre dans le cadre de la formation continue.

«Pour cette année, ajoute-t-il, le choix s'est porté sur les maladies émergentes (maladie à virus Ebola, Coronavirus, etc.) qui font, depuis plusieurs mois, la une de l'actualité scientifique et médiatique.

Ebola, coronavirus, chikungunya, etc. 2014 a été marquée par l'émergence de nouveaux risques infectieux. Mais au-delà de ces maladies virales inédites, d'autres pathologies montent en puissance liées à la pollution, au contexte économique ou encore aux évolu-

tions de la société. «Les maladies infectieuses ne disparaîtront jamais. Il en naîtra toujours de nouvelles ; il en disparaîtra lentement quelques-unes ; celles qui subsisteront ne se montreront plus sous la forme que nous connaissons aujourd'hui...»

L'Algérie est naturellement exposée aux dangers de ces maladies émergentes. Certaines sont déjà là (paludisme, leishmaniose, West Nile...) et d'autres sont à nos frontières (maladie de la Vallée du Ritt, le chikungunya et la dengue...). A propos de la dengue, le premier cas importé a été enregistré récemment, soit le 2 avril 2015, à Batna.

«La lutte contre ces maladies ne peut être que globale (mondiale) et repose sur la veille épidémiologique. Localement, elle impose l'implication efficace de plusieurs

secteurs ministériels (la santé, l'agriculture, le transport, la défense, l'environnement...). A cet effet, les pays disposent d'un instrument juridique international, à savoir le Règlement sanitaire international (ROIS) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), adopté à l'unanimité en mai 2005 et entré en vigueur le 15 juin 2007. Son objectif principal se veut une riposte mondiale contre une menace à portée internationale. L'Algérie l'a promulgué par décret présidentiel en 2013 (JO du 28-8-2013)», dira, pour sa part, M. Bah Keita, le représentant de l'OMS en Algérie.

Lors de cette journée médicale, les experts nationaux et étrangers ont présenté plusieurs conférences liées aux maladies émergentes telles que «les maladies émergentes en Algérie : sommes-nous prêts ?» par le P^r Aït

Hamouda (EHS Batna), «les foyers émergents de la leishmaniose viscérale en Algérie», par le D^r Harat (Institut Pasteur d'Algérie), «les virus grippaux émergents», par le D^r Derrar (Institut Pasteur), «maladie à virus Ebola» par le P^r Tattevin (CHU de Rennes-France), «entérobactéries productrices de carbapénèmes», par le P^r Robert (Pitié Salpêtrière- Paris) ou encore «la diphtérie d'origine animale, une pathologie émergente ?» par le D^r Patey (hôpital de Villeneuve Saint-Georges-Paris).

Notons qu'un vibrant hommage a été rendu par les organisateurs de cette journée médicale à la mémoire du défunt D^r Rachid Zaïm, ex-médecin chef du service infectieux du CHU de Sétif, décédé il y a juste un mois.

Imed Sellami

EL-BAYADH Sale temps pour l'ex-P/APC

Suspendu de ses fonctions en novembre 2014, l'ancien maire élu de la commune d'El-Bayadh vient d'être ré-interpellé par la justice pour une cinquième affaire consécutive portant cette fois-ci sur la disparition, sans justification, de plus d'une trentaine de carnets de bons de carburant.

Encore une grave défaillance découverte par la brigade économique relevant de la Sûreté de wilaya d'El-Bayadh. Une situation inquiétante, qui l'enfoncera encore davantage dans l'engrenage de l'appareil judiciaire déjà déclenché pour les autres affaires.

Sale temps, donc, pour cet ex-P/APC qui devra alors répondre des chefs d'accusation retenus contre lui devant le tribunal de Naâma, apprend-on.

Pour rappel, la wilaya d'El-Bayadh a connu, ces derniers temps, une cascade de suspensions des maires des communes d'El-Bayadh, d'El-Bnoud, d'El-Abiodh-Sid-Cheikh et de Chellala.

Ces ex-élus des Assemblées municipales, suspendus de leurs fonctions par le wali d'El-Bayadh pour poursuites judiciaires, sont accusés de différents délits, notamment dilapidation de deniers publics, détournement, marchés douteux, ainsi que de passe-droits, voire pour mauvaise gestion des affaires de la commune, apprend-on encore.

B. Henine

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

A l'école des cancrés

Par Kader Bakou

Une école, un institut ou une université qui forment de mauvais diplômés peuvent-ils former un «homme nouveau» avec le même programme, les mêmes formateurs et les mêmes formateurs de formateurs ? L'Algérien moyen, dès son enfance, apprend qu'il a une sacrée chance en naissant musulman et sunnite de surcroît. Avec le temps, il va aussi apprendre que le musulman ira au paradis quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse de mal sur cette terre et que «le reste» de l'humanité ira en enfer quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse de bien sur cette terre. Le plus mauvais musulman, celui qui passe toute sa vie à faire le mal, est supérieur au meilleur non-musulman même si, comme Pasteur, il a, grâce à une découverte médicale ou scientifique, sauvé de la mort des millions de personnes dont des musulmans.

Le musulman, qui de naissance fait partie du «peuple élu» ou de la «meilleure des nations», ne doit pas apprendre auprès des autres peuples, communautés et nations. S'il fait remarquer que certains pays «impies» (*koufar*) vivent dans la paix et la prospérité, alors que la guerre, la zizanie et la misère ravagent la plupart des pays musulmans, on lui répondra : «C'est parce que le paradis des *koufar* est sur terre. La vie du musulman sur terre, par contre, est une succession d'épreuves, mais le paradis l'attend dans l'au-delà.»

Après la théorie, les cours pratiques au sein de la famille et dans la «communauté». L'Algérien moyen va voir que la religion n'est pas une question de foi, de spiritualité, de piété et d'amour d'autrui, mais une simple question d'apparences, de comptes et de calculs. Un commerçant, par exemple, peut frauder toute la semaine et aller à la prière du vendredi effacer ses mauvaises actions. Quand le père du petit Algérien musulman l'emmène avec lui à la mosquée, c'est pour qu'il puisse jouer, sauter et crier, sans aucun respect pour ce lieu censé être de prières et de recueillement (quand on ne respecte pas la mosquée, au fond, on ne respecte pas la prière et ses effets spirituels).

Le Ramadhan ? Un mois où tous les diables «humains» sont lâchés et au cours duquel on ne mange pas le jour pour se rattraper la nuit en doublant ou triplant sa consommation quotidienne en temps normal.

L'opportunisme, l'hypocrisie et le bicéphalisme social deviennent un mode de vie et une seconde nature. Pur produit de sa société et son «éducation», l'Algérien musulman adulte, devient un incroyable mélange de bigoterie, de mauvaise foi et de cupidité dont l'unique «constante» dans la vie et la recherche du profit par n'importe quel moyen.

En Algérie et dans les pays musulmans, c'est comme si dans une usine, on ne récompense pas le travailleur le plus sérieux, le plus compétent et qui a donné le meilleur rendement, mais l'ouvrier musulman, même s'il n'a rien produit (ou très peu) et, en plus, a détérioré les machines et l'environnement de l'usine commune.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

Tout comme l'art qui se métamorphose, s'adaptant aux circonstances, la galerie Art 4 You a changé la forme de son ouvrage. Heureuse initiative que de s'agrandir, pour offrir, désormais, un espace d'exposition à deux volets.

Depuis le 9 mai dernier, le diptyque tel que réalisé a contribué à redonner des couleurs à la rue Hocine-Beladjel (Sacré-Cœur, Alger). Il y a, d'abord, ce prolongement de la dimension spatiale : le Art 4 You 2 fait face à la galerie mère, il s'en distingue par une surface au moins deux fois plus grande et par son plafond haut. Aménagé avec goût et sobriété, le nouvel espace réjouira artistes et visiteurs tant il séduit par son design d'un esthétisme moderne et fonctionnel. De quoi mettre en valeur le florilège des œuvres qui ont eu les honneurs de la cimaise à l'occasion de son inauguration.

Pour fêter l'événement (l'extension de la galerie), sept artistes peintres des plus connus ont tenu à participer à l'exposition collective qu'abrite Art 4 You 2 jusqu'au 31 mai 2015. Le deuxième élément qui apporte une touche de gaieté à la rue Beladjel, c'est cette explosion de couleurs, cette floraison de styles, de lignes et de tons. Parmi les nombreuses toiles exposées, beaucoup sont en format circulaire. Une surprise fort agréable pour le public et surtout pour les habitués, car il s'agit véritablement d'une première en Algérie : des tondi, c'est-à-dire des tableaux de forme circulaire, trônant à côté de ceux rectangulaires. On comprend pourquoi le thème de l'expo se décline alors si joliment en «Tando tant d'art» (tondi au pluriel).

Rendons plutôt à César... C'est Rahmen Belleili, le dynamique maître des lieux, qui a eu l'idée de lancer le format circulaire. «En prévision de l'extension de la galerie et de cette exposition un peu particulière, j'ai donc proposé à chacun des artistes de réaliser un ou plusieurs tondi. Tous ont jugé mon idée

pas pour autant avec cette résonance nostalgique, empreinte des anciens congénères, ogres des tréteaux. *Ettefah* est l'histoire de trois personnages dont les destins s'entrecroisent dans un lieu inédit ; des toilettes publiques ! Un lycéen, déshérité, qui ne trouve de coin pour préparer ses examens qu'auprès du tenancier des murs entretenus par ce dernier qui se sacrifie pour réhabiliter des sanitaires en déshérence. L'enfant, qui n'est pas incommodé par cet asile, fit preuve d'abnégation et parvint à décrocher les sésames du savoir de ces lieux qui résisteront aux tentations d'édiles corrompus en quête d'aura auprès de la populace trahie et où il reviendra plus tard enseigner ses sciences. Burlesque et instructive, la deuxième situation conduit un employé en décrépitude dans ce refuge pour dire son indignation face à l'injustice, le diktat des puissants et la compromission des décideurs. Une exaspération qu'il doit à sa situation suite à la perte de son poste de travail après la cession



Photos : DR

intéressante et se sont prêtés volontiers à cette façon inhabituelle d'enchâsser leurs œuvres. Le seul que je n'ai pas sollicité pour ce format, c'est Rezki Zerarti, car il est le doyen, à savoir «ménager», nous précise le gérant de la galerie Tous ont donc signé leur tondo (ou leurs tondi), ce qui signifie autant de toiles inédites et, bien sûr, une sorte de baptême de l'art dans ce genre de format. Et quel plaisir pour les yeux que cette alternance de tableaux ronds et rectangulaires !

Un espace de rencontre. Regards croisés et émotions partagées grâce à ces artistes de renom. Le visiteur ne s'en prive pas. Il commence par se rafraîchir au contact des œuvres de Rezki Zerarti, le grand maître, et ne peut se retenir de les toucher. Le rapport émotionnel est si fort, l'appel de la liberté si pressant que le regard se met à surfer sur les vagues de l'abstraction et leurs formes expressives. Mais l'équilibre est adroitement maintenu grâce à toutes les formes représentatives, ces esquisses figuratives et même narratives qui aident à se déplacer sur les vagues. La mémoire, la mer, la terre africaine... Le visiteur reprend son souffle, il revient sur terre. Les peintures de Rachid Talbi sont une invitation à parcourir les territoires lumineux de l'Algérie profonde, territoires peuplés d'acteurs pris sur le vif et donc des émotions à partager. Ici l'expérience figurative donne à voir des scènes réalistes et

vivantes, aussi des portraits dont l'effet pictural immédiat est de provoquer une bienfaisante sensation de paix de l'âme : *Lumière de la Casbah, Jeune Oranaise...* Ah ! les ressources du regard qui peut à présent se poser sur les toiles d'Ahmed Salah Bara pour de nouvelles réjouissances. *Mariage de Abla, regard d'amour, Djallah et ses quatre femmes* (un tondo de 70 cm de diamètre)... Un festival de couleurs vives. Le style chatoyant de Bara est très coloré et imagé. Son originalité tient aussi à cette volonté délibérée de privilégier la forme. Autrement dit, la représentation figurative de personnages féminins présents à l'excès traduit une esthétique de la beauté qu'il suffisait de ne pas chercher bien loin. Visages, poses et attitudes de jeunes femmes dans leur appartement (ou comme le harem du palais du sultan) sont prétexte à un hymne à la beauté, ou tout simplement à la femme. Autre regard nostalgique, un désir d'on ne sait quoi lorsqu'on redécouvre les peintures de Mohamed Tahar Laraba. Voyage dans une Algérie pas si lointaine que ça (c'était hier), la seule à pouvoir inspirer un art figuratif réellement source d'émotion. Une autre esthétique du beau, de la femme qui donne tout. Laraba maîtrise le trait et ses couleurs sombres ou lumineuses sont en harmonie réciproque. Lui aussi a réussi son tondo, donnant même l'impression de lui avoir imprimé un mouvement en spirale. Retour aux composi-

tions abstraites et suggestives avec Abderrahmane Aidoud et Moncef Guita. Leur palette est si riche, rendue plus puissante encore par le savant dosage des techniques mixtes, qu'ils donnent à voir des compositions ne pouvant inspirer que des interprétations multiples. Rêve et émotion aussitôt repusés à satiété dès que les yeux se tournent vers les tableaux du septième exposant : Nouredine Chegrane. Et là, se dit le visiteur, le thème choisi («Tando tant d'art») prend véritablement tout son sens. A lui seul, Chegrane a réalisé six tondi, dont un bleu (toutes les nuances) magnifique. Le passionné de l'art n'a pas besoin d'étoffer sa carte de visite, il a simplement répondu à l'appel de son cœur d'éternel adolescent.

L'expérience, la jeunesse de l'esprit lui permettent cette fois encore de toujours créer autre chose à partir de ce qui existe déjà. Sa peinture imaginative a spontanément apprivoisé le tondo : *Victoire* (77 cm de diamètre), *Sérénité* (88 cm), *Signe de joie* (100 cm)... Comme toujours, le signe, le mouvement, l'instantanéité et une infinité de tableaux en une seule toile. La palette de couleurs s'est enrichie de brou de noix, de safran. Technique mixte, et surtout action painting (peinture d'action) privilégiant le geste reflètent, chez Chegrane, le désir de maintenir l'esprit en état de renouvellement constant. Dans son art, l'abstraction exprime justement l'enthousiasme, la spontanéité, la curiosité, le jeu, l'émerveillement... Toute une philosophie née d'un cœur d'enfant et qui s'inspire de la sagesse des anciens. Résultat, des tableaux d'une grande richesse graphique et qui présentent un univers coloré et lumineux tout en construction et déconstruction.

Un peu comme le monde imaginaire des enfants et leur regard sur le monde réel. Après cette expo ? Chegrane nous confie qu'il pense déjà au format triangulaire. C'est ce qui s'appelle ne douter de rien. L'expo est à découvrir absolument.

Hocine Tamou

LA PIÈCE ETTEFAH DU TRO PRÉSENTÉE À CONSTANTINE

L'ombre d'Alloula

L'ombre d'Abdelkader Alloula a plané sur les planches du Théâtre régional de Constantine à l'occasion de la représentation d'une version revisitée de la pièce *Ettefah* du célèbre dramaturge assassiné par des terroristes islamistes en 1994.

Une scénographie presque impalpable et une scène aérée qui orientent l'intérêt sur les prestations individuelles et/ou collectives des comédiens et les fulgurances d'un texte dans la pure lignée de la trilogie du défunt Alloula. Amalgame de trois destins. Une trilogie dans une même pièce d'extraction évidente. *Lajouad, Lagoual et Litham* se croisent aussi dans *Ettefah*, redistribuée justement pour rendre hommage à Abdelkader Alloula, mimé instinctivement par des comédiens comme pour dire une filiation propre à cette nouvelle génération du TRO. Mimique spontanée qui a effleuré aussi le jeu de feu Sirat Boumediène qui a tenu un rôle principal dans une version précédente de la même pièce. Le violoncelle, qui remplace le banjo de Himour, ne rompt

pas pour autant avec cette résonance nostalgique, empreinte des anciens congénères, ogres des tréteaux. *Ettefah* est l'histoire de trois personnages dont les destins s'entrecroisent dans un lieu inédit ; des toilettes publiques !

Un lycéen, déshérité, qui ne trouve de coin pour préparer ses examens qu'auprès du tenancier des murs entretenus par ce dernier qui se sacrifie pour réhabiliter des sanitaires en déshérence. L'enfant, qui n'est pas incommodé par cet asile, fit preuve d'abnégation et parvint à décrocher les sésames du savoir de ces lieux qui résisteront aux tentations d'édiles corrompus en quête d'aura auprès de la populace trahie et où il reviendra plus tard enseigner ses sciences.

Burlesque et instructive, la deuxième situation conduit un employé en décrépitude dans ce refuge pour dire son indignation face à l'injustice, le diktat des puissants et la compromission des décideurs. Une exaspération qu'il doit à sa situation suite à la perte de son poste de travail après la cession



de l'usine qui l'employait par les autorités au profit d'un nanti qui démolira cette dernière pour en faire un autre usage au mépris des travailleurs renvoyés. Les envies de sa femme enceinte n'étaient pas pour apaiser ses souffrances, incapable qu'il était de ne pouvoir lui offrir les pommes auxquelles elle tenait tant : *ettefah* !

Edifiante aussi la troisième histoire, celle d'un artiste ignoré et réduit au statut de figurant par l'institution qui l'enrôle. Il découvre dans l'enceinte de ces toilettes publiques des sonorités d'opéra sans pareilles et s'y attache pour déclarer son art, peaufiner sa maîtrise et exprimer ses dons. *Ethakafa fi el mirhadh* ! parodiera le mandataire qui finira par céder devant les ardeurs du comédien qui excellera de talent. Dès lors, la réputation du lieu fit le tour des

chaumières et des cités. Les ouï-dire feront le reste pour que l'endroit devienne un lieu de pèlerinage des différentes strates de la société. Une eau bénite y coule, dira-t-on, et on y viendra de toutes parts se ressourcer du liquide vénérable. Réputation grandissante qui ne laissera pas indifférents les tenants de la chose publique qui s'empresseront d'en récolter les dividendes aspirant à se réapproprier l'espace, jadis abandonné et devenu comme par miracle un patrimoine communautaire.

Une pièce adaptée et mise en scène par Samir Bouanani et interprétée par Amine Misoum, Mostefa Meraïa, Hocine Fares, Zakaria Akil, Bey Nacer, Bilal Benzouika, Malika Nedjadiet Sana Nechad. A voir !

K. G.

Actucult

GALERIE D'ART DAR EL-KENZ (LOT BOUCHAOUI 2 N°125, CHÉRAGA, ALGER)
Du 30 mai au 20 juin : Exposition «1, 2, 3» des artistes Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki. Vernissage le samedi 30 mai à partir de 15h. La galerie est fermée le vendredi et le samedi.
AUDITORIUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE (21, BOULEVARD DES MARTYRS, ALGER)
Jusqu'au 25 mai : Exposition de photographies «Faces of the Neighbourhood» (Regards du voisinage), dans le cadre du 16^e Festival culturel européen en Algérie.
Mardi 26 mai à 19h30 : L'Institut français

d'Alger, en partenariat avec la Radio algérienne, organise un concert *Accordéons en escale*, des trois des plus brillants accordéonistes de la World Music actuelle. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante : concertaccordeonsenescale.alger@if-algerie.com
SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)
Dimanche 24 mai à 19h : Concert du groupe Yellow Sisters (République tchèque), dans le cadre du 16^e Festival culturel européen en Algérie.
BASILIQUE DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE (BOLOGHINE, ALGER)

Jeu 28 mai à 19h30 : Concert de chants lyriques avec piano animé par Felicia Bongiovanni, organisé en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger. Entrée sur invitation à retirer à la basilique ou à l'Institut culturel italien d'Alger (4 bis, rue Mazouni, El-Biar), à partir du lundi 18 mai.
EZZOU'ART GALÉRIE AU CENTRE COMMERCIAL & DE LOISIRS DE BAB-EZZOUAR (ALGER)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de peinture «Préface» de l'artiste peintre Hichem Sahli.
GALERIE CIV'ŒIL (3, RUE LATRÈCHE-MOHAMED, MIRAMAR, ORAN)
Jusqu'au 30 mai : Exposition de l'artiste Affif Cherfaoui.

GALERIE DES ATELIERS BOUFFÉE D'ART (RÉSIDENCE SAHRAOUI, LES DEUX-BASSINS, BEN AKNOUN, ALGER)
Jusqu'au 13 juin : 1^{re} édition du Salon du jeune talent.
GALERIE BAYA DU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
Jusqu'au 30 mai : Exposition «60 ans et quelques printemps» de l'artiste peintre Selka Abdelouahab.
AÏDA GALLERY (VILLA 132, HEY EL-BINA, DÉLY IBRAHIM, ALGER)
Jusqu'au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaid et Nathalie Andris. La galerie est ouverte tous les jours sauf les

jours fériés, de 14h à 18h30.
GALERIE ART 4 YOU (17, RUE HOCINE-BELADJEL, SACRÉ-CŒUR, ALGER)
Jusqu'au 31 mai : Exposition collective «Tando Tant d'art», par les artistes Abderrahmane Aidoud, Ahmed-Salah Bara, Nouredine Chegrane, Moncef Guita, Mohamed Tahar Laraba, Rachid Talbi et Rezki Zerarti.
MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

**CLASSEMENT FINAL
DES BUTEURS**

**Merzougui (RC
Relizane) sacré
avec 17 buts**

L'attaquant du RC Relizane, Kheïreddine Merzougui, a terminé meilleur buteur du championnat professionnel de Ligue 2 Mobilis de football 2014-2015 avec 17 réalisations, à l'occasion de la 30^e et dernière journée disputée vendredi. Merzougui a marqué l'unique but de son équipe, lors de la défaite concédée par la formation de Relizane sur le terrain de CRB Aïn Fekroun (2-1), portant son compte à 17 buts. Merzougui s'est illustré lors du match à domicile face à la JSM Béjaïa (5-3), comptant pour la 29^e journée, en inscrivant un quadruplé. Il succède à Hocine Achiou, qui avait terminé meilleur buteur de la Ligue 2 la saison dernière avec l'USM Bel-Abbès avec 12 buts. Le joueur du RCR est suivi par l'attaquant de l'USM Blida, Fethi Noubli et le sociétaire de l'USMM Hadjout, Abdelfattah Belkacemi, qui ont marqué 12 buts chacun.

**Top 10 du classement
des buteurs**

- 17 buts :** Kheïreddine Merzougui (RC Relizane)
- 12 buts :** Fethi Noubli (USM Blida) et Abdelfattah Belkacemi (USMM Hadjout)
- 11 buts :** Youcef Chibane (JSM Béjaïa) et Faouzi Boulaïnine (DRB Tadjenanet)
- 10 buts :** Mokhtar-Amir Lemhane (US Chaouia) et Kamel Zeghli (JSM Béjaïa)
- 9 buts :** Aziz Guerrab (AS Khroub) et Abdelhalim Nezouani (A Bou-Saâda)
- 8 buts :** Mohamed El Hadi Boulaouidet (O Médéa)

**ALI HADDAD (CHEF DE
DAÏRA DE TADJENANET) :**

**«C'est une
accession
historique pour
le DRBT»**

Le chef de daïra de Tadjenanet, M. Ali Haddad, rencontré jeudi dernier lors d'un événement organisé par l'agence Renault Trucks Algérie, n'a pas caché sa satisfaction après l'accession du DRBT. «Je suis très satisfait de cette accession historique de l'équipe de Tadjenanet qui rejoint ainsi l'élite. C'est une grande fierté pour notre ville et notre daïra. Ce sera la 3^e équipe de la région en plus de Sétif et d'El-Eulma qui évoluera en haut niveau», nous a-t-il déclaré. M. Ali Haddad (natif de Skikda) à ne pas le confondre avec l'autre Ali Haddad (natif de Tizi-Ouzou), président de l'USM Alger, affirme que les autorités de Tadjenanet ne lésineront ni sur les moyens ni sur les efforts pour accompagner le DRBT à réussir son parcours en Ligue 1. «Avec les autorités locales, nous ferons tout notre possible pour aider l'équipe à réussir ses débuts en Ligue 1. Toute la ville de Tadjenanet sera derrière cette équipe».

Créé en 1971, le DRBT réalise ainsi deux accessions consécutives de la division nationale amateur (DNA) à la Ligue 2 lors de la saison 2013/2014 avant de réussir son accession en Ligue 1 à l'issue de la saison sportive 2014/2015. Durant cette saison, le DRBT s'est également qualifié pour la première fois de son histoire aux 1/8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie après avoir éliminé le CR Belouizdad. Et c'est sous la houlette de l'entraîneur Liamine Bougherara que le Difaâ Riadhi Baladiat Tadjenanet (DRBT) a réalisé ses exploits.

Ahmed Ammour

FOOTBALL

LA LIGUE 2 REND SON VERDICT

**Le WAT et l'ESMK paient
le prix de l'instabilité**

L'USMB, le DRBT et le RC Relizane en ligue 1 Mobilis, c'est de l'histoire ancienne. Comme la relégation prématurée de l'AB Merouana, à l'issue de la 29^e journée. Vendredi, à l'occasion de l'ultime round, deux autres pensionnaires de la L2 ont rejoint la DNA : l'emblématique WA Tlemcen et l'ESM Koléa qui n'a pas tenu plus d'une saison dans le second palier du football professionnel en Algérie.

Le nom des deux derniers relégués ne pouvait sortir que de l'explication ESMK-WAT. Deux mal classés qui avaient besoin d'un miracle pour échapper au purgatoire. Les locaux avaient besoin d'un large succès (+ de six buts d'écart) conditionné par la défaite du voisin de l'USMM Hadjout devant le déjà relégué de l'AB Merouana. Pour les Zianides, la victoire leur était salutaire, à condition toutefois que l'USMMH ne gagne pas son duel à Merouana. Les deux scénarios avaient peu de chances d'aboutir. Et le WAT et l'ESMK devront désormais se préparer à refaire leurs classes chez les amateurs. Un «monde» que les gars de l'ESMK avaient connu, pas le WAT qui, après avoir quitté la Ligue 1 en juin 2013, se lancera dans une aventure qu'il n'a jamais vécue auparavant. Un lamentable parcours qui a ses explications. Sur le double plan technique et de la gestion administrative.

Autrefois club formateur, qui a enfanté de nombreux internationaux, réputé pour sa légendaire stabilité, le WAT est devenu, en l'espace de quelques années, le foyer de toutes les instabilités générées par la lutte des chefs des «tribus footballistiques» dans la capitale des Zianides. Des «gourous» qui ont dépensé sans compter. Un investissement sans conséquences positives sur la vie de l'équipe confiée, durant l'exercice 2014-2015 à trois entraîneurs.

D'abord, Lakhdar Belloumi qui quittera le navire en novembre dernier pour être remplacé par le Serbe Irka Todorov. Ce dernier ne survivra que quelques semaines puisque, lui aussi, sera remercié, en février dernier, par la direction du WAT présidée par Abdelkrim Yahla. Un dirigeant



Photos : DR



qui avait été chassé de la présidence du Widad au lendemain de la rétrogradation, en 2013, de l'équipe en Ligue 2 avant de reprendre son «bien» au lendemain de la crise ayant entraîné le départ de Sid-Ahmed Slimani. Le président du forum des clubs professionnels fera appel à son ancien ami, Abderrahmane Mehdaoui pour tenter le sauvetage. Le retour de celui qui a offert ses premières lettres de gloire au WAT intervint en février dernier. Le Widad était classé, après 19 journées, dans une inconfortable 11^e position avec 24 points. Depuis, les Tlemcéniens n'ont connu que désillusion, réalisant deux victoires à domicile (face à l'USC et le MCS) et trois nuls (le

CAB à Batna, Tadjenanet et Aïn Fekroun à Tlemcen). Très peu pour espérer un miracle.

Koléa, la «citadelle fragilisée»

Que faudrait-il écrire à propos du retour aux sources de l'ESMK ? Un club martyrisé par ses soucis d'instabilité technique aggravée par le scandaleux comportement de ses supporters. A la barre technique, Mohamed Mekhazni, arrivé en pompier suite au départ de Mustapha Heddane au bout de la 7^e journée (11^e avec 6 points) n'a pas réalisé l'objectif souhaité. Il rendra le tablier aussitôt l'élimination de l'équipe en Coupe d'Algérie face à l'ESS consommée.

Son successeur, Saïd Hammouche finira par fuir la pression des fans de l'ESMK après le match perdu à domicile contre l'O. Médéa marqué par de graves incidents. La CD de la LFP décidera d'une fin de saison sans public pour la formation de l'ESM Koléa désormais conduite par Moussa Dahmane. Malgré ce handicap, la formation de l'ex-Casae Calventi a réalisé un sans faute chez elle (3 victoires face à l'ASK, l'USMMH et le WAT et 1 nul devant le MCS). Mieux, sur les cinq déplacements effectués depuis les incidents survenus lors de son match contre l'OM, le team de la plaine de la Mitidja a

réussi trois nuls (USC, CRBAF et CAB) contre deux défaites (à Béjaïa puis à Relizane).

Malgré ce parcours de fin de saison pour le moins époustouflant, il était difficile pour les camarades du gardien Toul d'équilibrer les «comptes». Les 34 points (17 à l'aller et 17 autres lors de la seconde phase du championnat) n'ont pas suffi.

**ABM, ou quand les «Abeilles»
ne tuent plus !**

Le second représentant des Aurès paie également l'instabilité de son staff technique. En 30 journées, le club de Hadj Midoune a consommé trois coachs. La saison avait été engagée avec le controversé Abdelkrim Latrèche qui, au bout de la 6^e journée, cédera sa place à Lamine Ghimouz. En janvier dernier, soit à l'entame de la seconde phase du championnat, l'ABM (16^e avec 10 points) avait un déficit de cinq longueurs sur le 15^e (USMMH) et 19 unités sur le leader, l'USMB (29 points). Seul un troisième changement pouvait provoquer le déclic, pensait Hadj Midoune qui s'est attaché les services de Sid-Ahmed Slimani qui venait à peine de quitter la... présidence du WA Tlemcen.

Un «transfert de pouvoirs» qui ne révolutionnera pas le destin des «Abeilles». L'ABM broiera du noir malgré une phase retour plus fructueuse (18 points). L'équipe ne se faisait pas tellement d'illusions, en dépit du fait que deux des trois nuls réalisés hors de ses bases ont été décrochés chez le MCS et l'OM, deux candidats pour l'accession (le troisième nul en déplacement fut obtenu à Béjaïa). Merouana, quart finaliste de la Coupe d'Algérie en 2011, échoue dans son entreprise de se maintenir en Ligue 2 qu'elle a rejoint en 2009. Le bilan annuel lui a été défavorable. Avec 6 victoires (toutes at-home dont deux lors de la phase aller), 10 nuls (7 à domicile) et 14 défaites (2 à domicile), l'ABM avait tracé son chemin pour retourner en DNA.

M. B.

WA TLEMCEN

Les U21 sacrés

L'équipe du WA Tlemcen a remporté le championnat de Ligue 2 de football chez la catégorie des moins de 21 ans (U-21), à l'issue de la 30^e et dernière journée disputée vendredi. En dépit de sa défaite sur le terrain de l'ESM Koléa (2-1), le WAT a pris la première place au classement (59 points), avec six longueurs d'avance sur son dauphin, le CA Bordj-Bou-Arréridj (53 points). La 3^e place est revenue à la JSM Béjaïa, grâce à son succès à domicile face à l'AS Khroub (1-0). Le DRB Tadjenanet, qui a vu son équipe seniors accéder en Ligue 1, a terminé à la 4^e place avec 50 unités. Si la catégorie des U-21 du club tlemcéniens a admirablement bouclé sa saison, chez l'équipe première, la désillusion était grande après la relégation en division nationale amateur.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Valse des entraîneurs
et zone rouge vont de pair

A une journée de la fin du championnat national de football de Ligue 1 Mobilis, la bataille pour le maintien s'accroît davantage entre pas moins de 11 formations concernées par la relégation.

Et pour cause, les «candidats» éventuels pour le purgatoire usent de tous les moyens pour éviter la descente avec comme première solution de rechange, le changement du staff technique. Cela s'est vérifié d'ailleurs la semaine dernière avec le limogeage de l'entraîneur allemand Otto Pfister de son poste à l'USM Alger pour insuffisance de résultats. En fait, selon les statistiques, l'USMA sous l'ère du technicien allemand, n'a enregistré qu'une seule victoire en championnat lors de la 21^e journée et depuis, les Rouge et Noir n'ont pas goûté au succès en Ligue 1.

Pfister n'est malheureusement pas l'unique coach à avoir fait les frais des mauvais résultats puisqu'au total, près d'une quarantaine d'entraîneurs ont été virés au courant de cette saison. Rien que pour les quatre dernières journées, quatre entraîneurs ont quitté leur poste respectif dont Jean-Guy Wallemme (JSK), Meziane Ighil (NAHD), Otto Pfister (USMA) et Ali



Photo : DR

Mechiche (USMBA), même si ce dernier est parti de son propre gré pour contester le comportement des dirigeants de l'USMBA, selon lui, «l'équipe est livrée à elle-même».

Le limogeage est-il une solution pour le maintien ?

Tous les clubs menacés par la relégation ont ainsi changé d'entraîneur au moins trois fois, voire quatre. Et la palme revient à la JS Saoura qui est déjà à son quatriè-

me entraîneur après Alain Michel, El-Hadi Khezzer, Denis Goavec et Mohamed Henkouche, ainsi que la JSK et le NAHD qui en sont, chacun, à quatre coachs déjà suivis du RCA, MCEE, USMBA et du CSC.

Si pour certains clubs, le changement d'entraîneur a donné ses résultats à l'image du NAHD qui a enchaîné trois victoires consécutives depuis l'installation de Bouzidi, pour d'autres clubs de l'élite, au contraire, l'arrivée d'un

nouvel entraîneur n'a pas été salvateur, du moins jusqu'à aujourd'hui à l'image du MCEE et de la JSK.

A la fin de la phase aller, les 16 clubs de Ligue 1 avaient déjà consommé 20 entraîneurs. Durant cette phase retour, certes, le nombre des départs des coachs a connu une légère baisse, mais la valse des entraîneurs n'a pas cessé et continuera jusqu'à l'ultime journée...

Une instabilité qui a été d'ailleurs mise en avant par le sélectionneur national Christian Gourcuff, lors d'un point de presse, et qui n'avait pas hésité à affirmer que ce phénomène n'est pas pour arranger les affaires du football national.

Le sélectionneur national avait affirmé que le football algérien ne progressera pas bien et pas comme il faut sans la stabilité des entraîneurs. «Il est important qu'il y ait de la stabilité», avait-il affirmé...

Sur les 16 clubs de la Ligue 1, seuls trois clubs à savoir le MOB, l'ESS et l'ASMO continuent à faire confiance à leur entraîneur respectif. Et comme par hasard, deux des trois clubs occupent les deux premières places du classement...

Ahmed Ammour

Liste des entraîneurs par club

JSK : Hugo Broos, François Ciccolini, Jean-Guy Wallemme et Mourad Karouf.

NAHD : Azzedine Aït Djoudi, Hugo Broos, Meziane Ighil et Bouzidi.

MCA : Boualem Charef, Boualem Laroum et Artur Jorge.

USMA : Hubert Velud, Otto Pfister, Hadj Adlène, Zeghdoud, Meftah.

CRB : Victor Zvunka et Alain Michel.

MCO : Chérif El-Ouazani et Michel Cavalli.

JSS : Alain Michel, El-Hadi Khezzer, Denis Goavec et Mohamed Henkouche.

ASO : Meziane Ighil et Mohamed Benhouia.

CSC : Diego Garzitto, Rachid Belhout et François Bracci.

USMH : Abdelkader Iaïche et Boualem Charef.

MCEE : Denis Goavec, Azzedine Aït Djoudi et Jules Accorsi.

RCA : Mohamed Mekhazni, Darko Janackovic et Mohamed Mihoubi.

USMBA : Jean-Guy Wallemme, Boualem Charef et Ali Mechiche.

ESS : Kheïreddine Madoui.

MOB : Abdelkader Amrani.

ASMO : Djamel Benchadli.

FOOTBALL

ANGLETERRE (38^e JOURNÉE)

Léger suspense à tous les étages

Alors que la Premier League s'apprête à refermer ses portes, il reste un léger suspense aujourd'hui lors de la 38^e et dernière journée, notamment pour les différents tickets européens et la dernière place dans la charrette.

Pour la 3^e place

Chelsea est champion et Manchester City sera son dauphin, cela ne changera pas. Mais derrière, l'ordre pour la 3^e place peut théoriquement encore bouger entre Arsenal et Manchester United. Théoriquement, car les jeux semblent quand même fait en faveur d'Arsenal, qui possède trois points d'avance et une meilleure différence de buts (+32 contre +25) avant de recevoir West Bromwich Albion (13^e).

Quelques petits cailloux jalonnent quand même la route des Gunners fatigués, comme cette finale de Cup dans une semaine qui retient leur attention, ces trois rencontres à l'Emirates sans marquer de but et cette série embarrassante d'une victoire en cinq matchs. Surtout que WBA finit en trombe. Après s'être déjà imposés à Old Trafford, les Baggies ont cartonné face à Chelsea lundi (3-0), lui infligeant sa 4^e défaite de la saison toutes compétitions confondues.



Photo : DR

Le total le plus faible dans toute l'histoire de la Premier League. Les Reds Devils semblent quand même avoir laissé passer leur chance il y a une semaine en se faisant accrocher à domicile par Arsenal (1-1). S'il est remis à Hull (18^e), De Gea, sorti blessé contre les Gunners, disputera peut-être son dernier match avant de partir cet été. Le retour de Rooney semble lui acquis.

Pour une place en C3

Liverpool (5^e), Tottenham (6^e) et Southampton (7^e) se tiennent en deux points et donc toutes les combinaisons restent quasiment possibles avant leurs matches respectifs à Stoke (9^e), Everton (10^e) et Manchester City (2^e). Si Arsenal remporte la Coupe d'Angleterre, il pourra même ne pas y avoir de jaloux car la 7^e place enverra également en Europa League. La dynamique semble plus en faveur des deux moins bien classés que des Reds peut-être rendus fébriles par le 710^e et dernier

match, forcément émouvant, du capitaine Gerrard. La carrière de Sterling est moins longue mais le jeune attaquant de 20 ans, entré en conflit avec son club, ne sera peut-être plus là non plus l'an prochain. Spurs et Saints restent eux sur une victoire, dont un splendide 6-1 pour l'équipe de Koeman avec un triplé de Mané.

Pour le maintien

La lutte pour éviter la 18^e place est un remake de la bataille de 2009 qui avait opposé Hull à Newcastle. Actuellement 17^e avec deux points d'avance avant de recevoir West Ham (11^e), les Magpies sont en ballotage pour éviter cette fois la descente. Une victoire, la 1^{re} en 11 matchs après neuf défaites et un nul, et l'affaire est dans la poche. Sinon, il faudra prier et espérer que Hull ne batte pas Manchester United car l'équipe de Steve Bruce, qui n'a jamais battu son ancien club en 17 ans de carrière d'entraîneur, possède une meilleure différence de buts (-18 contre -25).

ITALIE (37^e JOURNÉE)

Le plus grand derby de Rome depuis Romulus et Remus

La Ville éternelle est en fusion : Lazio et AS Rome se disputent une place en Ligue des champions dans un derby mythologique, demain pour la 37^e et avant-dernière journée du Championnat d'Italie.

Un peu plus de 2768 ans après la fondation mythique de Rome (753 av. JC), l'AS Rome a l'occasion de décrocher la deuxième place et l'accès direct à la C1 si elle bat son vieil adversaire, dans une version footballistique de l'affrontement entre Romulus et Remus. Chaque équipe a son destin en main, puisque la Lazio comme la Roma sont sûres de la deuxième place si elles gagnent leurs deux derniers matchs. En cas de match nul, la Roma garderait la main, avec un dernier match à domicile contre Palerme. Mais la Lazio joue mieux que l'équipe de Rudi Garcia depuis quelques mois. Elle l'a prouvé en tenant tête au champion, la Juventus Turin, en finale de Coupe d'Italie (défaite 2-1 a.p.).

Stefano Pioli a perdu son capitaine, Stefan Radu, blessé contre la Juve, mais comp-

te sur son attaquant brésilien Felipe Anderson, qui avait explosé au derby aller avec un doublé (2-2). Également auteur d'un doublé ce jour-là, Francesco Totti, guidera l'attaque de Garcia. L'autre «romaniste» pur jus, Daniele De Rossi, a promis que, cette fois, il ne serait pas trop nerveux pour ce grand match.

Garcia n'a jamais perdu le derby

L'entraîneur français devrait associer le capitaine éternel à Juan Iturbe, la recrue la plus coûteuse de l'histoire du club (22 millions d'euros), qui a une dernière occasion de sauver une saison ratée, et Victor Ibarbo. Après des mois de balbutiements, la Roma a retrouvé le fil du jeu offensif cher à Garcia. Le «Mister», descendu de son piédestal après une première saison très réussie, joue également beaucoup personnellement. Il sauve sa saison et pourra repartir cet été avec un nouveau souffle s'il gagne ce crucial derby, où il est toujours invaincu (une victoire, deux nuls). La Lazio n'a plus gagné ce choc depuis

sa victoire (1-0) en finale de la Coupe d'Italie le 26 mai 2013. Ce match était le sommet de l'histoire du «Stracittadina», les graffitis «26-05-2013» ou «Lulic 71» (Senad Lulic a marqué à la 71^e minute) fleurissent sur les murs de Rome. Mais une nouvelle page s'écrit lundi, avec le prestige — et les millions d'euros — de la Ligue des champions à la clef. Dans les autres rencontres, dimanche, le Genoa a l'occasion d'écarter l'Inter de la course à l'Europa League, mais le club génois n'a toujours pas sa licence UEFA à cause de problèmes financiers...

Start

Joués hier
Palerme - Fiorentina
Juventus Turin - Naples
Aujourd'hui (14h)
Empoli - Sampdoria Gênes (11h30)
Cesena - Cagliari
Chievo Vérone - Atalanta Bergame
Genoa - Inter Milan
Parma - Hellas Vérone
Udinese - Sassuolo
AC Milan - Torino (16h45)
Lundi 25 mai (17h)
Lazio Rome - AS Rome

HANDBALL

TOURNOI PLAY-OFF DE L'EXCELLENCE MESSIEURS (7^e JOURNÉE)

Les leaders stoppés

Pressenties à la veille de cette étape, la 7^e du tournoi play-off, les défaites des deux leaders de ce groupe constituent le fait du jour. Malgré ces ratages, Skikda et Baraki demeurent aux commandes bien que la menace d'un autre postulant en l'occurrence Bordj Bou-Arréridj devient effective. Pour le bas du tableau, la lanterne rouge saïdia continue à perdre du terrain.

L'affiche du jour fut animée à Bordj Bou-Arréridj dont l'équipe recevait Baraki. Cette confrontation a ravi les présents tellement les deux ensembles se sont donnés à fond mais avec des objectifs différents. Les locaux devaient vaincre pour réduire l'écart avec leurs adversaires du jour. Surprenants leurs vis-à-vis, les Bordjiens démarrent en trombe et asphyxient les Algérois qui ne s'attendaient par à ce scénario. Complètement perdus sur le terrain, les Algérois accusent un terrible 7-0 à la 12'. Ce n'est que la 13' que les banlieusards débloquent leur compteur en inscrivant leur première réalisation. Tant bien que mal, les visiteurs peinent à remonter le score et atteignent la pause-citron avec quatre buts de retard (7-11). Sermonnés aux vestiaires, les gars de Baraki entament la reprise avec plus de mordant dans leurs orchestrations offensives et plus d'assurance en défense. Ce regain de vitalité se concrétise progressivement au tableau d'affichage puisque les visiteurs parviennent à inscrire 11 buts contre 6 aux locaux, parvenant à égaliser à 17 buts partout à la 42'. Après un court arrêt de jeu dû à un accrochage verbal entre un joueur de Baraki et un supporter local, le jeu reprend le dessus avec un autre ascendant des locaux qui

s'en vont creuser l'écart pour atteindre cinq buts au coup de sifflet final (25-20).

A Bordj Kiffan, les Pétroliers, «laminés» mentalement par les précédents ratages, recevaient des Skikdis attendus avec appréhension vu leurs impressionnants parcours. N'ayant rien à perdre, les protégés de Hasni Achour se veulent déterminés à s'imposer. Aussi, leur démarrage tonitruant ne laisse pas le temps aux visiteurs pour retrouver leurs repères. Sans que leur jeu ne soit de haute facture, les Pétroliers mènent rapidement au score. Laisant passer l'orage, les visiteurs reprennent du poil de la bête et reviennent à hauteur de leurs vis-à-vis mais terminent la première mi-temps avec un retard de quatre buts (7-11). A la reprise, les Pétroliers retrouvent cette «grinta» et plantent 7 buts contre un seul encaissé. La 43' est atteinte sur un écart de 8 buts (28-20). Dès cet instant-là, les Skikdis se secouent et réduisent l'écart à cinq buts à la 47' (30-25). Mais les visiteurs perdent leur lucidité et confondent vitesse et précipitation dans leurs orchestrations offensives. Encouragés, les Algérois parviennent à conserver leur avantage au tableau d'affichage (36-31). Pour la troisième confrontation abritée par la salle d'Aïn Touta entre le Sept local et celui de Saïda, elle s'est caractérisée par son début retardé. En effet, les arbitres constatent avec stupéfaction que les couleurs rouges et blanches caractérisaient les tenues des deux équipes. Contrairement à la réglementation en vigueur, ce sont les Auressiens qui font preuve de sportivité en changeant leurs tenues. Boudés à cause de leurs mauvais résultats, les Auressiens se jettent dans la bataille pour vaincre et se réconcilier avec leurs fans. Rapidement, ils prennent

l'avantage en buts mais sont de plus en plus contrés dans leur jeu par les Mouloudéens qui reviennent progressivement dans la partie. Après les 30 premières minutes terminées avec deux buts d'avance (11-09), les locaux retrouvent leur allant en 2^e mi-temps. Ils ont 5 buts d'avance à la 25' (18-13). De nouveau, les visiteurs réagissent vivement en réduisant quelque peu leur retard. Déjà handicapée par les blessures de plusieurs joueurs-clés, la formation locale perd encore un autre, à savoir le gardien de but Bouchetit suite à un choc avec...un coéquipier. Malgré cet aléa, la volonté auressienne est inébranlable et assure un avantage final de trois longueurs (24-21), retrouvant des couleurs. La suite du championnat sera marqué par un arrêt du déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie «messieurs», samedi prochain. Aussi, les équipes non concernées par cette épreuve en profiteront pour se requinquer et recharger les accus avant la dernière ligne droite marquée par les trois dernières journées très cruciales.

H. C.

DIVISION NATIONALE
UNE DAMES (22^e ET
DERNIÈRE JOURNÉE)

Résultats

HBC El Biar-GS Pétroliers 19-17
OJS Constantine-HBCF Gdyl 27-38
ESFOR Touggourt-ASFAC Constantine 25-21
RIJA Alger-HBCF Arzew 22-21
HC Mila-FS Constantine 31-22
HHB Saïda-CHB Bachdjarrah (forfait du CHB Bachdjarrah)

Classement (tous 22
matchs joués)

	Pts
1. HBC El Biar	44
2. GS Pétroliers	39
3. FS Constantine	30
4. HBCF Arzew	22
5. HHB Saïda	21
6. ESFOR Touggourt	20
7. RIJA Alger	19
8. HC Mila	18
9. HBC Gdyl	15
10. ASFAC Constantine	
13 (relégué en régionale)	
- OJS Constantine	
13 (relégué en régionale)	
12. CHB Bachdjarrah	
6 (relégué en régionale)	

H. C.

Résultats

CR Bordj Bou-Arréridj-CRB Baraki 25-20 (11-07)
GS Pétroliers-JSE Skikda 36-31 (18-16)
ES Aïn Touta-MC Saïda 24-21 (11-09)

Classement

	Pts
1- JSES	10
-- CRBB	10
3- CRBBA	8
4- ESAT	7
5- GSP	6
6- MCS	1

22^e CAN «MESSIEURS» EN ÉGYPTÉ

La compétition décalée de 10 jours

La 22^e Coupe d'Afrique des nations «messieurs» 2016 en Egypte sera décalée de 10 jours et ce, à la demande du pays organisateur à la Confédération africaine de handball (CAHB) qui a accepté. Ainsi, la date de cette compétition, prévue initialement en Egypte, du 10 au 20 janvier, a été décalée de dix jours et aura lieu finalement du 20 au 30 janvier 2016. La raison évoquée par les organisateurs égyptiens est liée au déroulement des examens semestriels à la

même période dans le pays, chose qui peut influencer sur la présence du public. M. Khaled Al-Awadhi, président du comité d'organisation de la CAN-2016, a affirmé que l'accord donné par la CAHB de décaler la date de dix jours contribuera à la réussite du tournoi au niveau de la présence du public, d'autant que le comité d'organisation réservera des programmes et des surprises pour les supporters. Pour rappel, le vainqueur de la 22^e CAN 2016 représentera le conti-

ment aux prochains Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro. Par ailleurs, la Coupe d'Afrique des nations «dames» aura lieu en Angola au mois de décembre 2016. Signalons que lors de la 21^e CAN qui a eu lieu en janvier 2014 à Alger (messieurs et dames) et remportée par les Algériens et les Tunisiennes, le Congrès de la CAHB a décidé d'organiser la compétition masculine et féminine dans deux pays différents.

H. C.

PRÉPARATION DE LA SEMAINE

Jus pour ne plus ronfler

Les causes des ronflements sont nombreuses et variées. Elles ne sont jamais les mêmes chez tout le monde. Pour pouvoir arrêter de ronfler, il est impératif de bien en préciser les causes. Il existe plusieurs solutions, mais il faut trouver celle qui convient le mieux à son propre cas.

Il existe un moyen pour cesser de ronfler. Un jus ! Oui, ce jus recommandé par des spécialistes vous aidera à ne plus ronfler.

Ingrédients :

- ¼ d'un citron.
- 2 pommes.
- 1 bâton de gingembre.
- 2 carottes.

Préparation :

Utilisez des aliments biologiques si vous pouvez. Mixez le tout et savourez.

Pieds enflés

Faites cuire les oignons pendant quelques minutes. Ensuite, mixez-les jusqu'à obtenir une pâte. Appliquez-la sur les pieds enflés. Vous allez remarquer la différence au bout de quelques minutes.

Douleurs des règles : une infusion de persil

Il y a dans le persil une substance aromatique huileuse (apiol) qui soulage les douleurs qui précèdent les règles, mais à condition de prendre 100 g de suc frais durant les 2-3 jours précédant les règles.

Le curcuma, garde du corps au quotidien

La curcumine, son principe actif, protège les tissus, détoxique le foie et a une action anti-oxydante contre les éléments néfastes qui agressent l'organisme. On commence par le plus simple, on en saupoudre ses petites préparations (riz, pâtes, volaille...). Le curcuma (erq lasfar) agit mieux quand il est associé au poivre.

Précautions : à consommer à petites doses pour les femmes enceintes et les personnes sous anticoagulants.

Le thym, contre les virus ORL

C'est la plante antiseptique par excellence, qui vient prêter main-forte à notre système immunitaire, notamment en cas de problèmes bronchiques ou de toux. Le thym, comme de nombreuses autres plantes aromatiques, est très riche en molécules actives, dont certaines sont antiseptiques. En prévention, on se prépare une infusion avec 40 g de thym (z'itra) + 40 g d'ortie (horétique) + 20 g de mélisse (trandjane). Pour un bol, on met à bouillir 1 cuillère à soupe de ce mélange dans de l'eau pendant 10 minutes. On filtre et on boit chaud ou tiède.

Précautions : en cas d'allergies au pollen et au céleri, gare à une probable allergie croisée avec le thym. Prudence aussi en cas de

grossesse et de traitements de l'hyperthyroïdie.

Un jus pour réduire l'inflammation stomacale

Ce jus puissant est idéal pour combattre l'inflammation stomacale car, en mélangeant des aliments diurétiques et dépuratifs, nous allons favoriser l'élimination de la rétention d'eau tout en facilitant la digestion.

Mettez 1 rondelle d'ananas, 1 cuillerée de graines de lin, le jus d'un citron, 1 verre d'eau pure et du miel dans un robot, mixez bien le tout pendant quelques minutes, puis consommez ce jus à jeun, 30 minutes avant le petit-déjeuner.

Un smoothie pour renforcer les os

Essayez cette délicieuse recette pour fortifier vos os : hachez une cuillère à soupe de graines de sésame (djdjilène) dans votre mixeur. Ajoutez un verre d'eau pour faciliter l'opération.

Filtrez ce lait de sésame et mettez de côté la fibre. Mixez de nouveau la boisson de sésame, mais cette fois-ci avec trois pruneaux préalablement mis à tremper. Ajoutez un peu de cannelle en poudre. Votre smoothie (boisson onctueuse) est prêt ! Vous pouvez le boire au petit-déjeuner, au goûter...

Un coup de fatigue ? Pensez à la pomme de terre

Vous vous sentez si fatigué aujourd'hui que vous vous demandez si vous arriverez à vous lever ce matin ? Riche en potassium, la pomme de terre peut se révéler un précieux allié dans ce cas-là. L'organisme a en effet besoin de ce minéral pour transmettre les impulsions nerveuses qui commandent les muscles.

Coupez une pomme de terre en rondelles, sans la peler, et laissez macérer dans de l'eau pendant une nuit. Le matin, buvez cette décoction tonique naturelle.

MAUVAISES ODEURS CORPORELLES

Remèdes naturels pour une bonne odeur

Odeurs de transpiration, odeurs de pieds et de mains... Les odeurs corporelles sont considérées comme incommodes, et on fait tout pour s'en débarrasser.

Si vous souffrez ou quel-qu'un de votre entourage souffre de ce problème, ces remèdes maison vous seront d'une grande utilité.

- Prenez deux cuillères à soupe de levure pour pâtisserie, une cuillère à soupe de jus de citron et appliquez ce mélange sur les parties du corps telles que cou et aisselles. C'est particulièrement utile en été contre les odeurs corporelles.

- La tomate s'utilise pour se débarrasser de mauvaises odeurs corporelles. Ajouter un minimum de deux tasses de jus de tomate dans votre bain et faites tremper pendant au moins 15 minutes. C'est aussi très rafraîchissant.

- Faites tremper de temps en temps vos pieds dans un bain d'eau salée. Le sel tue les bactéries et élimine alors la cause des mauvaises odeurs.

Infusion de sauge

La sauge (m'rimiya) a des propriétés thermorégulatrices qui font d'elle un parfait agent pour lutter contre la transpiration excessive et les mauvaises odeurs corporelles.

La solitude est aussi nocive que le tabagisme et l'alcoolisme

Selon des physiologistes américains, la solitude est équivalente aux dégâts causés par le tabagisme et l'alcoolisme.

Toutefois, la famille et l'amitié forte, l'attachement émotionnel et des paroles aimables peuvent considérablement améliorer la santé humaine — et parfois même plus efficace que l'exercice physique et l'abstinence de mauvaises habitudes.

Dans les 7 ans, les scientifiques ont mené plusieurs études sur ce sujet avec la participation de près de 400 000 personnes, qui ont montré que les personnes appartenant à certains groupes sociaux (comme les voisins, parents ou amis) ont 50% moins de risque sur la santé que les célibataires.

Cette conclusion a amené les experts à l'effet qu'ils font assimiler la solitude avec le tabagisme et l'alcoolisme. Donc, en terme d'impact négatif sur la santé, la solitude était identique à fumer 15 cigarettes par jour.

Ingrédients :

- 5 feuilles de sauge.
- 1 tasse d'eau (250ml).

Comment la préparer ?

Pour préparer votre infusion de sauge, faites bouillir 5 feuilles de sauge dans une tasse d'eau pendant 15 minutes. Pour obtenir de meilleurs résultats, il est recommandé de boire cette infusion plusieurs fois par jour.

Déodorant naturel à la menthe et au romarin

La menthe et le romarin sont connus pour les propriétés aromatiques et antibactériennes qui les rendent efficaces dans un traitement contre les mauvaises odeurs corporelles.

Ingrédients :

- 5 feuilles de menthe.
- 5 feuilles de romarin.
- 1 tasse d'eau (250 ml).

Comment le préparer ?

Faites bouillir ensemble les feuilles de menthe et les feuilles de romarin dans une tasse pendant 15 minutes.

Ensuite, filtrez le mélange et appliquez-le sur la peau après la douche.

Bain de thé noir

Le thé noir contient du tanin qui favorise le nettoyage en profondeur de la peau et l'élimination des mauvaises odeurs corporelles.

Ingrédients :

- 4 sachets de thé noir.
- 2 litres d'eau.

Comment le préparer ?

Faites bouillir les deux litres d'eau et ajoutez les 4 sachets de thé noir. Ensuite ajoutez l'infusion à l'eau de baignoire, puis immergez-vous-y pendant 20 minutes.

Bicarbonate de soude

Le bicarbonate de soude est aussi une excellente option pour combattre les mauvaises

odeurs corporelles et la transpiration excessive.

En effet, ses propriétés antibactériennes aident à combattre les bactéries qui peuvent causer les mauvaises odeurs.

Ingrédients :

- Bicarbonate.
- Talc.

Comment la préparer ?

Pour profiter au maximum de ses bénéfices, il est recommandé de mélanger le talc et le bicarbonate à parts égales et appliquer le mélange sur les zones atteintes de mauvaises odeurs.

Vinaigre de pomme

S'il s'agit de mauvaises odeurs au niveau des pieds, un bon remède maison à prendre en compte pour les combattre est le vinaigre de pomme.

Ce produit aide à réguler le Ph de la peau, en éliminant les bactéries qui peuvent causer les mauvaises odeurs.

Ingrédients :

- 5 cuillères de vinaigre de pomme.
- Eau.

Comment le préparer ?

Pour éliminer les mauvaises odeurs des pieds, il faudra dissoudre 5 cuillères de vinaigre de pomme dans un récipient d'eau et y plonger les deux pieds pendant 10 minutes.

Le gingembre

Le gingembre (skendjibir) est une autre bonne option pour combattre les mauvaises odeurs corporelles, spécialement au niveau des pieds.

Ingrédients :

- 1 racine de gingembre moyenne.
- Eau.

Comment le préparer ?

Tout d'abord, râpez la racine comme pour faire un thé. Ensuite, mettez le gingembre râpé dans une casserole d'eau puis laissez bouillir pendant 15 minutes.

Passé ce temps, retirez la casserole du feu, laissez le mélange reposer, puis appliquez-le avec un massage tous les soirs avant d'aller dormir.

Les graines de pastèque pour réguler la pression artérielle

Bien des personnes jettent les graines de pastèque sans savoir qu'elles contiennent de nombreuses propriétés pour la santé artérielle et pour les reins.

Les graines de pastèque contiennent une substance appelée cucurbiticine, qui a la capacité de dilater les vaisseaux sanguins et qui améliore le fonctionnement des reins.

Ces graines peuvent permettre de combattre l'hypertension et soulagent les douleurs provoquées par l'arthrite.

Pour les consommer, vous devez écraser doucement les graines, puis les plonger dans une tasse d'eau bouillante. Laissez reposer durant une heure, et prenez 4 cuillères de ce mélange, plusieurs fois par jour.

UNE CUILLÈRE À CAFÉ DE CETTE ÉPICE BRÛLE TROIS FOIS PLUS DE GRAISSES

Une nouvelle étude vient de révéler que le cumin pourrait être votre nouveau meilleur allié pour la perte de poids. Selon l'université de sciences médicales Shahid Sadoughi, en Iran, cette épice peut vous aider à perdre du poids et à réduire votre masse graisseuse, ainsi que votre taux de cholestérol.

Au cours de l'étude, deux groupes de femmes ont mangé exactement la même alimentation contrôlée pendant trois mois. La seule différence et que, dans l'un des groupes, les femmes ont consommé 3 grammes (environ une cuillère à café) de cumin chaque jour. Les femmes de ce groupe-ci ont perdu 1,5 kilo de plus et leur masse graisseuse a chuté au total de 14,64%, soit presque le triple des femmes de l'autre groupe (- 4,91%). Ce n'est pas tout. Manger

du cumin a réduit le taux de mauvais cholestérol des femmes testées, ainsi que leur niveau de mauvais lipides dans le sang.

Les chercheurs pensent que ces résultats sont en partie dus aux phytostérols du cumin – des produits chimiques végétaux qui empêchent le cholestérol d'être absorbé par notre corps. Des recherches supplémentaires sont nécessaires, mais les scientifiques suggèrent aussi que le cumin, comme d'autres épices piquantes, pourrait accélérer notre métabolisme.

Comment profiter des bénéfices du cumin ? Essayez d'en ajouter dans un curry, avec du yaourt et dans le jus d'un citron pressé. Trempez-y des morceaux de viande ou des légumes grillés.

Sachez que...

La consommation d'écorce d'orange en poudre a des propriétés expectorantes qui favorisent l'élimination des glaires dans le système respiratoire, aidant ainsi à soulager la toux et l'asthme.

Du jus de pomme, pour une bonne mémoire

Des études montrent que le jus de pomme augmente la teneur en acétylcholine dans le cerveau et aide à accroître la mémoire chez l'individu. C'est également une source immédiate d'énergie, en raison de la teneur en sucre naturel que le fruit porte.

Vous avez une sinusite ?

Essayez le romarin

L'inhalation de romarin peut être employée pour soulager une sinusite. Remplir un bol d'eau bouillante puis verser 5 à 6 gouttes d'huile essentielle de romarin (iklil).

Placer le visage au-dessus des vapeurs (par exemple avec une serviette) et inspirer. Faire une inhalation le soir.

A renouveler si nécessaire.

Des coquilles d'œuf contre une gastrite

La poudre de coquille d'œuf pourrait soulager la gastrite (inflammation de la muqueuse de l'estomac).

Nettoyer les coquilles de 2 œufs et les laisser sécher. Les écraser jusqu'à obtenir de la poudre.

Mettre une pincée de cette poudre dans un verre d'eau et diluer. Boire un verre 2 à 3 fois par jour.

Elle est bonne pour le cerveau

De nombreuses études ont démontré que la banane a un effet très positif au niveau cérébral. En effet, une enquête a montré que les étudiants qui mangent une banane le matin sont mieux concentrés tout au long de la journée.

Le jus de tomate, une arme contre la constipation

Inclure un jus de tomate à son petit-déjeuner est donc une excellente idée pour combattre la constipation.

En effet, la tomate est riche en fibres et agit comme un laxatif doux qui, consommé quotidiennement, nous aidera à résoudre ce problème si fréquent, notamment chez les femmes.

Aphte : un sachet de thé noir mouillé

Son action anti-inflammatoire calme la douleur locale, à condition de refroidir le sachet. Ou mâcher des feuilles crues de basilic (h'baq) !

Le saviez-vous... ?

Une carence en magnésium peut entraîner de nombreux symptômes et influer sur votre moral. Nervosité, troubles du sommeil, de l'humeur, fatigue et crampes musculaires sont les signes d'un manque de magnésium. Cela veut dire que votre alimentation ne couvre pas tous vos besoins. Faites une cure sous forme de gélules.

LU POUR VOUS

Ce qui arrive lorsque vous laissez votre téléphone dans votre poche

Si les téléphones portables sont indispensables dans notre vie quotidienne, leur utilisation n'est malheureusement pas sans risques pour notre santé. Nikolai Kononov, médecin et vice-président de l'organisation russe Ligue de la santé, maintient que le téléphone portable dans les poches peut non seulement affecter le système nerveux mais aussi le système reproductif et endocrinien (sécrétion d'hormones). Les ondes émanant des téléphones portables peuvent provoquer le cancer du cerveau, la leucémie et un déséquilibre hormonal.

Les enfants et les femmes enceintes sont les plus vulnérables. Il est donc conseillé pour les femmes enceintes d'utiliser le téléphone mobile le moins possible. Selon le docteur Kononov, «l'usage du téléphone portable n'est pas interdit, mais il ne faut pas en abuser car 70% de la population est exposée aux ondes électromagnétiques qui traversent le corps de façon quotidienne». L'impact de ces ondes n'a pas été étudié avec intégralité, mais les effets supposés sont : les maux de tête, la fatigue, l'épuisement du système nerveux, des douleurs musculaires et le cancer.

Mousseline de courgettes à la menthe

4 courgettes, 2 c. à s. d'huile d'olive, 1 cube de bouillon, 1/2 c. à s. de miel (facultatif), 100 g de crème fraîche, 3 branches de menthe, sel, poivre

Lavez et coupez les courgettes en gros dés et faites-les revenir dans une poêle avec un filet d'huile d'olive. Puis mettez-les dans une casserole, recouvrez d'eau et ajoutez un cube de bouillon cube. Après ébullition, faites cuire 15 mn à feu moyen. Laissez refroidir 5 mn, puis mixez le tout en ajoutant les feuilles de menthe (vous en réserverez 2 pour le décor). Incorporez les 100 g de crème fraîche (la moitié d'un pot). Ajoutez la 1/2 cuillère à soupe de miel, mélangez doucement et assaisonnez. Servez bien chaud la mousseline et déposez dessus une quenelle de crème fraîche. Décorez avec les feuilles de menthe.



INFO

Comment utiliser l'huile de coco?

Si vous perdez vos cheveux, utilisez-la chaude en massant doucement votre crâne pendant 5 minutes, afin qu'elle pénètre profondément dans les

follicules, nourrissant et renforçant ainsi vos cheveux. Puis laissez reposer pendant au moins une heure (2 à 4 pour une meilleure efficacité), puis lavez vos cheveux avec un shampoing doux. Vos cheveux doivent être lavés très soigneusement, un lavage médiocre entraîne des cumuls de sébum sur le crâne, ce qui empêche les cheveux de pousser. Non seulement l'huile de coco stimule la pousse des cheveux, mais elle les rend brillants. C'est aussi un remède efficace contre les poux, les pellicules et les boutons qui apparaissent parfois sur le crâne.



Pour un linge propre, frais et doux

Avoir des vêtements propres et doux n'est pas toujours une tâche facile. Cependant, voici quelques secrets de grand-mère qui vous offriront les meilleurs résultats :

Le sébum du cou attire la poussière qui s'accumule sur le col des chemises. Avant de mettre votre chemise dans le lave-linge, mettez un peu de shampoing sur le col. Si vos vêtements contiennent des taches de graisses tenaces, trempez-les dans de l'eau tiède avec un peu de détergent et laissez-les reposer durant la nuit. Pour préserver la couleur blanche ou noire de vos vêtements, retournez-les en les lavant à la température la plus basse afin d'enlever les saletés. Pour se débarrasser des taches tenaces comme celles du café, du ketchup ou de la graisse, utilisez de la crème à raser. Laissez reposer pendant environ une demi-heure, puis mettez le vêtement dans le lave-linge. Si votre machine à laver a une odeur désagréable, ajoutez une demi-tasse de bicarbonate de soude dans le bac à lessive, puis faites travailler la machine pour un lavage de courte durée. Le bicarbonate de soude va éliminer les odeurs. Vous pouvez laver vos rideaux de douche dans votre lave-linge, en mode matière synthétique, à 40°C et en utilisant n'importe quel détergent. Le vinaigre est le meilleur moyen pour protéger la matière de vos vêtements, il agit également en tant qu'adoucissant. Mettez la machine en mode rinçage, ajoutez une tasse de vinaigre pour que vos vêtements gardent leur douceur. De plus, pour des mains douces, ajoutez du vinaigre à votre savon liquide. Mettez deux balles de tennis dans le lave-linge avec les serviettes et les draps, vous n'aurez pas besoin d'adoucissant. Après le lavage, vos serviettes seront douces et parfumées.



L'une des choses les plus difficiles pour chacun d'entre nous est de changer ses habitudes. Mais si vous voulez améliorer votre digestion et rester mince, vous devez absolument arrêter de faire les choses suivantes après vos repas, si on en croit les experts médicaux :

1. Fumer une cigarette

Cette habitude est plus néfaste qu'il n'y paraît car la cigarette qui suit un repas a le même effet que 10 cigarettes. En effet, notre système digestif concerne tout notre corps, si bien que la nicotine de cette cigarette se mélange à l'oxygène dans le sang.

2. Manger un fruit

Manger immédiatement après un repas, le fruit reste longtemps dans votre estomac et pourrait, provoquant la libération de gaz et de toxines qui encouragent la formation de cellulite. Donc, mangez des fruits quand vous avez l'estomac vide ou deux heures avant ou après un repas.

3. Boire un thé

La caféine du thé s'attache au fer et ralentit la digestion, ce qui est très mauvais pour les personnes sujettes à l'anémie.

4. Prendre une douche

Vos grand-mères ont entièrement raison : il n'est pas recommandé de prendre une douche après avoir mangé. L'eau améliore la circulation du sang mais, après un repas, notre sang se dirige vers notre estomac, là où la digestion a lieu. Or, quand vous prenez une douche, votre corps subit un

Mauvaise digestion Les 6 pires habitudes après les repas

brusque changement de température, si bien que tout votre corps a besoin de sang.

5. Faire des exercices pour affiner votre tour de taille

C'est une habitude répandue, mais faire des exercices destinés à affiner votre tour de taille après avoir mangé peut provoquer un enchevêtrement des intestins et, en conséquence, un ralentissement de la digestion qui peut provoquer le contraire du but recherché : une prise de poids.

6. Pratiquer une activité physique

Bien que tout le monde pense que pratiquer une activité physique après un repas est bénéfique, la vérité est que cela bloque l'absorption des nutriments par notre système digestif. Donc, il est recommandé de faire une petite marche tranquille, rien qui réclame plus d'efforts.

Bien-être

Rétention d'eau

Pieds gonflés, jambes lourdes et œdèmes en tous genres sont votre lot quotidien ?

Bien que la rétention d'eau soit très banale surtout chez les femmes (cycle hormonal

de sel en goûtant vos aliments avant de les resaler. Pour en relever le goût, utilisez plus d'épices. Limitez aussi les aliments qui contiennent naturellement beaucoup de sel comme les fromages, les pâtés du

et surélevez vos jambes lorsque vous dormez ou regardez la télévision pour favoriser la circulation sanguine.

*Favorisez votre circulation lymphatique : faites de la marche à pied ou du vélo



Photos : DR

oblige), cette impression d'être «bouffie» n'est jamais très agréable.

Pour y remédier :

*Répartissez votre consommation d'eau dans la journée : si vous buvez par petites quantités et régulièrement, vous éliminerez plus facilement !

*Limitez votre consommation

commerce, ainsi que certaines eaux gazeuses. *Favorisez votre circulation sanguine : portez des vêtements amples qui ne vous serrent ni à la taille ni aux chevilles, évitez les endroits surchauffés en particulier ceux munis d'un chauffage au sol (la chaleur dilate les vaisseaux sanguins, ce qui ne favorise pas une bonne circulation sanguine)

(d'appartement, ça marche aussi), nagez... En bref, faites du sport ! Si ces conseils ne suffisent pas, consultez votre médecin traitant qui déterminera si un traitement par veinotonique ou par diurétique est nécessaire. Selon la cause de la rétention d'eau, il peut aussi vous conseiller des drainages lymphatiques manuels.

La fraise



L'acide malique contenu dans la fraise est très efficace contre les taches dentaires. C'est la saison, alors n'hésitez pas ! Leurs bienfaits sur la santé sont également nombreux : riche en antioxydants et en vitamine C, elle permet de prévenir notamment le cancer.

L'aubergine



Avez-vous déjà remarqué sa capacité à absorber la graisse lorsqu'elle est cuite à la poêle ? Eh bien figurez-vous qu'elle agit de la même façon dans notre organisme. Riche en pectine, elle piège les graisses et nous aide ainsi à les éliminer... à condition toutefois de la cuisiner sans matière grasse. A consommer sans modération.

Faire pousser de l'ail à la maison, c'est possible !

En plus d'être l'un des aliments les plus sains à consommer, l'ail est aussi l'un des plus faciles à faire pousser chez soi. Du coup, vous économisez de l'argent en prenant soin de votre santé. De toute évidence, vous avez entendu parler des avantages étonnants de l'ail et des bienfaits qu'il peut apporter à votre corps. Voici comment vous allez enfin pouvoir cultiver l'ail chez vous. Vous aurez besoin de :

- 1 bulbe d'ail.
- Du terreau d'empotage.
- Un récipient.

Instructions :

Pour cultiver l'ail, tout ce dont vous aurez besoin est un bulbe de qualité. Remplissez le récipient avec du terreau d'empotage, séparez les gousses d'ail et semez-les à différents endroits, de manière verticale à une profondeur de 3 cm. Couvrez le tout avec de la terre, avec une épaisseur d'un cm. Placez le pot dans un endroit bien exposé au soleil. Comme toute plante d'intérieur, gardez un œil sur le pot et prenez soin de l'arroser chaque fois qu'elle



commence à sécher. Coupez les tiges dès qu'elles commencent à mesurer entre 7 et 10 cm en laissant 3 cm pour qu'elles puissent repousser. À un certain moment, elles vont arrêter de pousser. Quand les tiges deviendront marrons et sèches, déracinez la gousse d'ail que vous avez plantée et vous aurez une tête d'ail bien remplie, prenez une gousse et refaites l'opération.

Tarte aux noix

1 pâte brisée sucrée, 4 œufs, 250 g de sucre roux, 55 g de beurre fondu, 1 c. à café d'extrait de vanille, 2 c. à soupe de farine, 300 g de cerneaux de noix

Faire cuire à blanc la pâte dans un moule de 26 cm de diamètre pendant environ 10 min à 180°.

Mélanger les œufs, le sucre, le beurre, la vanille et la farine. Hacher grossièrement la moitié des noix. Les répartir sur le fond de la tarte. Verser le mélange à base d'œufs dans le moule et le parsemer avec les noix restantes. Faire cuire la tarte à 200° pendant 10 min puis réduire la température à 170°. Poursuivre la cuisson pendant 10 à 15 min.



SOIR DE LA FORMATION

IMA forme en prise de vue, montage, site web, infographie, Java, C#, Delphi, Internet, bureautique, vidéosurveillance, électricité bâtiment, maintenance (photocopieurs, micros, smartphones, tablettes), électronique, installation des réseaux, routeurs, switch, Autocad, 3DSMax. - 023 51 07 20 - 0551 95 90 00

F363/B1

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme, la trentaine, père de famille, sérieux, 10 ans d'expérience cherche emploi comme chauffeur dans société nationale ou privée, peut se déplacer sur tout le territoire national.
Tél.: 0559 80 74 04 NS

JH, père de famille, possède véhicule neuf, cherche emploi comme chauffeur.
Tél.: 0667 25 27 81 F140151

Homme, 38 ans, cherche travail, polyvalent, avec son véhicule, Alger.
Tél.: 0777 68 49 58 F140074

JF, bac+5, véhiculée, exp. 4 ans dans la délégation médicopharm., cherche emploi. Tél.: 0542 22 23 40 F140037

JH, 37 ans, cherche emploi comme chauffeur avec sa voiture, Alger.
Tél.: 0561 49 61 06 F139927

Jeune homme cherche emploi comme chauffeur ou agent de sécurité.
Tél.: 0554 76 11 81 - 0772 66 76 19 NS

Père de famille cherche emploi comme chef de parc, mécanicien, permis de conduire toutes catégories, expérience de 30 ans. Tél.: 0555 38 62 44 NS

F. sérieuse cherche travail comme femme de ménage dans société ou hôtel ou autre - Non sérieux s'abstenir.
Tél.: 0561 59 03 37 NS

Cuisinière professionnelle cherche place chez famille à plein temps. Téléphoner de 8h à 20h : 078 16 98 400

JF cherche emploi comme femme de ménage à domicile, couchante, à Alger et environs. Tél.: 0553 44 49 79 F136080

Jeune homme, 38 ans, cherche emploi comme chauffeur avec sa voiture, Alger.
Tél.: 0550 45 82 26 F140082

Jeune homme, possédant véhicule, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans société nationale ou privée. Etudie toute proposition. Libre dans l'immédiat.
Tél.: 0669 11 90 12 - 0550 18 97 10 F139725

JH, célibataire, sérieux, 30 ans, 2 années d'expérience comme agent de sécurité, cherche place stable dans société privée ou étatique. Tél.: 0772 69 96 53 NS

Père de famille, résidant à Dély-Ibrahim, véhiculé, cherche emploi comme chauffeur-démarcheur, 30 ans d'expérience. Tél.: 0554 99 22 97 F139961

JH, 35 ans, licence en traduction et interprétariat, spécialité arabe-français-anglais + 5 ans d'expérience, véhiculé, cherche emploi dans le domaine.
Tél.: 0669 894 982 F140050

JH, père de famille, chauffeur expérimenté, cherche emploi comme chauffeur. Tél.: 0667 25 27 81

TS informatique de gest. cherche emploi comme assistante commerciale, produits pharmaceutique, maîtrise logic. Intelix, dans le domaine ou autre, environs d'Alger. Tél.: 0673 32 46 34

Expérience professionnelle comme

assistante puis superviseur, cherche emploi durable avec sdansport assuré, environs d'Alger ou Boumerdès.
Tél.: 0550 625 616

Ing. en génie civil, maîtrise outil informat., 7 ans d'exp. comme ing. de suivi de chantier, cherche emploi dans le dom.
Tél.: 0554 68 08 64

Maçon cherche emploi à Alger et environs. Tél.: 0554 39 66 89

JH, 30 ans, architecte, 5 ans d'exp., cherche emploi études et suivis.
Tél.: 0552 44 77 06 - 0673 68 39 49

Architecte expérimenté sur travaux d'études et décoration 2D/3D, rénovation des façades, cherche emploi. Lieu : Birtouta ou Dély-Ibrahim.
Tél.: 0552 25 74 50

JH, célibataire, sérieux, travailleur et ne demandant qu'à donner le meilleur de lui-même dans ses spécialités : maintenance en informatique, TS en informatique de gestion, ingénieur d'affaires, cherche emploi dans axe Alger/Boumerdès ou Boumerdès/Tizi-Ouzou.
Tél.: 0551 34 50 24

Licenciée en sc. de gestion, spéc. finance, 6 ans d'exp. dans une multinat. comme comptable chargée de la trésorerie, maîtrise compta et finance + logic. EPRI, SAGE, PC compta, cherche emploi dans une Sté nationale, privée ou multinat. Tél.: 0554 79 44 79

Licenciée en sc. éco., opt. monnaie,

finance et banque + DESS en audit : copta et finance, 6 ans d'exp. dans Sté multinat. comme cadre comptable, chargée de la trésorerie, chargée de la douane, maîtrise comptabilité approfondie, finance, import-export et logiciels : SAGE, PC Compta, EPRI, cherche emploi dans Sté nationale, privée ou multinat. Tél.: 0552 90 36 80

Dame cherche emploi comme garde-malade ou garde-enfants à Hydra.
Tél.: 0549 69 52 31

Homme, 50 ans, cultivé, ch. emploi comme chauffeur polyvalent, parle anglais, français, arabe.
Tél.: 0558 54 22 39

JF cherche emploi comme animatrice dans une salle de sport.
Tél.: 0794 62 36 74 - 0658 29 60 88

JH, 30 ans, licence en sc. économiques, 1 an d'exp. en administration, commercial, cherche emploi, demi-journée, de préférence matin.
Tél.: 0553 06 28 07

Présentoir vitré Convient aux : Pharmacies, Salons de coiffure, Boutiques informatique, Parfumeries, Pâtisseries, Bijouteries, Opticiens

Plusieurs modèles

(Lumineux avec roulettes et verrouillage) votre vitrine sur mesure c'est possible !

Contactez nous ou Consultez notre Site epstar.net

GSM : 0555 05 02 94 - 0550 57 62 74 Livraison Gratuite
GSM : 0555 05 02 82 - 0550 57 63 41

Melia Alhambra
Créateur de saveurs

Pâtisseries-traiteurs nous serons le compagnon idéal pour vos fêtes et réceptions.

Avec raffinement et délicatesse, nous vous proposons une palette illimitée de :

- * Mignardises (orientales et occidentales)
- * Gâteaux artistiques
- * Gastronomie (tout genre de cuisine).

Cité du 11-Décembre-1960
n°54, Dély-Ibrahim, Alger
0555 85 63 20
Email : melialhambra@yahoo.fr

Décoration Jardins

Tous travaux d'espaces verts
Gazon en plaques pour pelouses
Réalisation de parcs et jardins
Décoration intérieure et extérieure
Conception de cascades

Devis et plans gratuits
Tél: 0770 884 901
023 480 269
decojardinsalgerie@gmail.com

Pensée


Les journées du 24 mai passent chaque année et se ressemblent toutes. Elles nous rappellent, à chaque fois qu'un grand homme, un moudjahid vertueux, un papa attentionné, un beau-père disponible, un grand-père plein de gentillesse n'est plus avec nous.

Ce grand Monsieur LARBANI AOMAR, nous a quittés, il y a six ans, le 24 mai 2009, depuis, le temps est resté figé, et les choses ne sont pas, tout à fait, les mêmes, son sourire, sa sagesse, sa raison, et surtout ses conseils manquent à toute la famille et notamment à sa veuve Aldjia.

Aujourd'hui, six années sont déjà passées, la vie a repris son cours et il doit certainement être content de voir ses enfants poursuivre dans le bon chemin, il est aussi content du courage et de l'abnégation de sa femme, Aldjia. La pensée est le plus bel attribut de l'être humain et c'est le moins que l'on puisse demander à ceux qui l'ont connu et aimé de son vivant, d'avoir une pieuse pensée et une prière pour lui en ce dimanche 24 mai 2015.

Que Dieu ait son âme.

La grande famille Larbani



Le Soir D'ALGERIE

Edité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE
SIÈGE : DIRECTION, RÉDACTION : Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION : Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar Place du 1^{er}-Mai - Alger - Tél. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTE BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maamar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUSSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Nacer BELHADJOUJJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE - Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2^e étage, RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 79 40 72
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr

ANNABA
19, rue du CNRA (Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095

BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10

Tél. : 025 40.20.20

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22

ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95

SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui
1^{er} étage, Sétif.
Tél. : 036 82 11 11

TIZI-OUZOU
Bt Bleu, cage C (à côté de la CNEP)
2^e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

MASCARA
Rue Senouci Habib

Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43

TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82

BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3^e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

2, rue Cherifi Mohamed (près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine

Ouest : S.I.O Oran
DIFFUSION
Est : Sodi-Press
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne : «Il (son journal, ndr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploités du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Le demi-mot de Georges Conchon

Nous étions dans les décombres encore fumants des événements d'Octobre 1988 lorsque l'on m'invita à faire partie du jury du Festival international des Migrations-Immigrations. C'était un festival de cinéma qui se tenait du 15 au 22 octobre 1988 à Lyon. A Vénissieux, plus exactement.

L'atmosphère tendue, confinante au tragique, conférée à l'Algérie par ce qui venait de se passer avait fini par traverser la Méditerranée. Les Algériens vivant en France en étaient tout imprégnés et, parmi eux, on ne parlait que de ça. Que s'est-il passé ? Y a-t-il eu des manipulations ? Quel clan a agi en défaveur de quel autre ? Est-il vrai que l'armée a tiré sur des mioches ? Soif d'infos... Et colère ! Désenchantement !

A peine arrivé, un étudiant algérien en cinéma me mit le grappin dessus. Il tourna un documentaire sur le retentissement de la cassure d'Octobre dans l'immigration algérienne. Mon appartenance à l'équipe d'*Algérie Actualité* l'intéressait en tant qu'observatoire de la vie sociale et politique en Algérie.

Cependant, je refusai. Pour quelle raison ? Sincèrement, je ne saurais le dire. Peut-être que, consumé encore par le chaudron algérien, je n'avais guère envie de participer à ce discours formaté, de mise en France en ce temps-là. Et de ce point de vue, je ne crois pas que les choses aient radicalement changé.

Ou peut-être alors avais-je peur qu'on me reproche de dire ce que je pensais depuis le territoire de l'ancien colonisateur. J'avoue que je n'étais pas encore vacciné contre le délire obsidional. La trouille des procès en sorcellerie à quiconque exprimait un point de vue critique depuis l'étranger, et singulièrement la France pour les raisons que l'on sait, était alors bien plus forte qu'aujourd'hui. Il a fallu passer 20 ans en France pour comprendre que le lieu où l'on vit ne change pas profondément ce

qu'on pense, à condition bien sûr que ce que l'on pense ait été construit sur du solide. Peut-être enfin, et vraisemblablement, n'avais-je pas tout compris. Avais-je agi avec cette humilité qui vient de l'inconscient ? Quoi qu'il en soit, même en Algérie, à ceux qui, par excès d'optimisme ou de pessimisme, tirent des conclusions définitives trop hâtivement, je préférerais plutôt cette catégorie de personnes qui ont la conviction que tout événement, a fortiori historique, a besoin d'une décantation pour livrer tous ses sens, ou à tout le moins quelques-uns.

Donc je refusai. Et aujourd'hui, en y repensant, je le regrette. Si cet étudiant algérien dont malheureusement je n'ai pas retenu le nom, lit ces lignes, qu'il sache que si c'était à refaire, je ne refuserais pas. Pourtant vingt-sept ans plus tard, je ne suis toujours pas certain de savoir quoi déclarer sur les faits.

Mais revenons au cinéma. A vrai dire mes souvenirs sont assez confus. Parmi tous les participants à ce festival – Rachid Bouchareb alors jeune cinéaste, Medhi Charef, Rochdy Zem peut-être, l'acteur Hammou Graïa, Hocine Boukela futur Cheikh Sidi Bémol, Rezki Harani, ... – je me souviens plus précisément de deux d'entre eux.

Le premier, Georges Conchon, écrivain et scénariste reconnu, siégeait dans le même jury que moi. Il était l'auteur d'un roman intitulé *L'Etat sauvage* dont on avait tiré un film en 1977. Avec ses grosses lunettes de matheux, ses cravates de fonctionnaire des impôts, il donnait l'impression d'être un homme austère. Il n'en était rien. Il fallait décoder son humour sophistiqué.

Les organisateurs du festival nous réunissaient parfois dans un salon privé chez Bocuse, à Lyon. Un jour, Georges Conchon, très pince sans rire, appelle le serveur. Dialogue entre un garçon en livrée et un client encravaté :

- Je vous prie ! le héla l'écrivain avec componction.

- Oui monsieur ! s'empressa le garçon raide dans sa solennité.

- Auriez-vous l'obligeance de voir si dans cette auguste maison il serait possible que l'on nous serve une dose de ce jus de houblon qui nous vient d'Ecosse ?

Sans sourciller le garçon répondit :

- Bien sûr Monsieur ! Je vous apporte immédiatement la carte des whiskys.

- Inutile, ce sera un Chivas 12 ans d'âge.

Il racontait encore comment il s'était fait avoir pour l'adaptation au cinéma de son roman *L'état sauvage*, prix Goncourt 1964. Au lieu d'accepter de se voir rétrocéder un pourcentage sur les recettes, son incrédulité quant à la carrière du film lui avait fait préférer des droits forfaitaires. Or, le film de Francis Girod, sorti en 1978, avait eu beaucoup de succès. Conchon s'en mordait les doigts !

Ce n'est que plus tard, en me penchant sur sa bio que je compris deux choses. Un : d'où lui venait le goût des cravates réglementaires. Deux : pourquoi *L'état sauvage*, son roman le plus important, se passait en Afrique.

Les cravates viennent de ses fonctions, des années durant, de secrétaire général de l'Assemblée législative en République centrafricaine. La même cravate devait être de rigueur pour lui lorsque, de retour en France, il devint secrétaire des débats au Sénat à partir de 1960. Quant à l'Afrique comme théâtre des péripéties de *L'état sauvage*, la réponse est sans doute dans cette expérience africaine.

L'intérêt de ce roman réside dans le fait qu'à travers l'histoire de la liaison d'une Française blanche avec un ministre noir d'un pays africain nouvellement indépendant, après avoir abandonné mari et amant, on voit se dessiner les frictions postcoloniales et les tentatives néocoloniales.

J'eus la chance ou la curiosité d'avoir eu de longues discussions avec Georges Conchon, en marge du festival. A aucun moment je n'ai eu la présence d'esprit de l'interroger sur le making off du film *L'étranger* de Visconti, tiré bien sûr du roman de Camus, dont il fut le scénariste avec Emmanuel Roblès. Pourtant, j'aurais bien aimé en savoir davantage sur la façon dont le scénario avait été reçu par la famille de Camus, et toutes les vicissitudes du tournage.

Quant à lui, il fit preuve d'une délicatesse qui l'honore en étant l'un des rares à ne pas me harceler à propos des événements d'Octobre. Les autres me considéraient



Par Arezki Metref
arezkimetref@free.fr

soit comme un émeutier en mesure de révéler qui le manipulait, soit comme un agent du gouvernement. Lorsque le sujet venait en discussion, il écoutait avec un intérêt manifeste sans pour autant participer à la curée.

Je me souviens aussi de ce jour où un jeune participant au concours de scénarios du festival se présenta à lui :

- Monsieur Conchon, vous habitez Paris ?

Du tac au tac, Georges Conchon répliqua :

- Vous voulez mon adresse ?

- Non, non. C'est parce que j'y habite aussi et que je voudrais vous soumettre un manuscrit de roman.

- Oui, poursuivit Conchon, aimable et même intéressé. De quoi s'agit-il ?

Le jeune homme raconta son histoire.

- Ça a l'air intéressant en effet, concéda le scénariste.

- Puis-je venir vous voir alors ? Insista l'importun.

- Bien sûr, avec plaisir.

Il sortit son agenda, tourna longuement les pages, et fit un rapide calcul mental :

-Je vous propose ... mars 1989.

Il lui fixait rendez-vous cinq mois plus tard tant il était surbooké comme on dirait aujourd'hui.

Le second personnage que je vous ai promis d'évoquer est Giorgio Arlorio, un scénariste italien siégeant lui aussi dans le même jury que moi. Mais ce sera pour une autre fois.

A. M.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU SOIR D'ALGÉRIE

**VOUS ÊTES JOURNALISTE CONFIRMÉ(E) ?
VOUS SOUHAITEZ DÉBUTER
DANS CETTE MAGNIFIQUE PROFESSION ?**

Envoyez votre CV à : lesoiralgerie@yahoo.fr

Il sera exigé une maîtrise parfaite de la langue française,
le sens de l'initiative et une disponibilité totale.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://www.instagram.com/hakimlaalam)



Les p'tites chochottes ont l'œil qui tourne de manière sélective !

Selon Hanoune, « il est clair que le dernier remaniement est un échec cinglant pour l'oligarchie et la mafia ». S'il te plaît Tata, tu peux me refiler les coordonnées de ton...

... ophtalmo !

Un petit tour sur la toile, un grand tour même, et vous en sortez éberlués. Des gens, des Algériens, femmes et hommes, nombreux, à additionner leurs interventions dans différents forums et « journaux » électroniques, s'offusquent que les services de l'armée aient choisi de faire diffuser les photos des tingos abattus par les forces spéciales dans les monts de Bouira. Les commentaires osent des envolées du style : « on ne doit pas ainsi traiter des êtres humains » ou encore « un mort est un mort et l'on doit protéger son image, ne pas le donner à voir dans des postures grotesques » ou encore « ces pratiques d'exhibitionnisme martial sont barbares et d'un autre âge ». Je passe sur ces autres commentaires qui s'allongent carrément de condoléances aux « moudjahidine morts le fusil à la main ». Ne nous égarons pas ! Restons sur les offusqués, les froissés de l'image, les choqués du cliché, ceux qui ne supportent pas que des bouchers soient passés à leur tour à la moulinette et mis sur le présentoir. Petites natures, va ! Ainsi donc, vous tournez de l'œil parce que la vermine verte a terminé là où elle doit terminer, dans l'herbe, dans le milieu naturel de la vermine, avant que l'on ne l'enterre profond, de préférence loin de la nappe

phréatique afin que cette dernière ne soit pas polluée ? Vous frôlez le malaise cardiaque et existentiel parce que des assassins, des égorgeurs de paysans, de bergers et de randonneurs français aient été liquidés et donnés à voir pour ce qu'ils sont, des résidus d'un autre monde, un monde n'ayant aucun rapport avec l'humanité ? Vous auriez sûrement préféré que les vies de ces coupeurs de têtes soient préservées, ou du moins que nous puissions lire le Coran sur leurs sépultures recouvertes de soie, et pourquoi pas de l'emblème national, avec *Kassaman* en fond musical, joué par la fanfare officielle de l'ANP ? Les drois-de-l'hommiste sont impayables dans leurs offuscations ! J'ai beau avoir tendu l'oreille pour tenter désespérément d'entendre leurs offuscations face au « film » retraçant le supplice et l'assassinat d'Hervé Gourdel, rien ! Mais là, par contre, pour Bouira, c'est le brouhaha, le vacarme, le bal des faux-culs qui crient à la barbarie, un verre d'hypocrisie à la main. Je pouvais terminer cette chronique en ne l'écrivant pas. Mais je ne sais pas faire dans le faux-culisme. Donc, je l'écris : ces photos de tingos morts m'ont profondément réjoui. Et je n'ai qu'une pensée émue aujourd'hui. C'est pour le jeune militaire mort lors de cette opération et pour quelques-uns de ses camarades blessés. Ceux-là m'émeuvent. Ceux-là sont mes frères. A la mémoire du bidasse et à la santé retrouvée de ses compagnons d'armes, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.